

N°1272 Sahel Dimanche  
du 1er février 2008  
— Prix : 250 francs

OFFICE NATIONAL  
D'ÉDITION ET DE PRESSE  
Place du Petit Marché  
Tél : 20 73 34 86/87  
Télécopieur : 20 73 30 90  
BP : 13 182 Niamey -  
Niger  
22<sup>ème</sup> ANNÉE

## Marrakech/Maroc

Reportage



PP. 10-11

Photo DR

Au Conseil des ministres

### **Le gouvernement adopte le projet de loi autorisant la ratification de la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire**

Le Conseil des ministres s'est réuni hier, jeudi 31 janvier 2008, dans la salle habituelle de délibérations, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Mamadou Tandja, Président de la République, Chef de l'Etat, Président du Conseil des ministres. Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a pris les décisions suivantes :

#### **1 AU TITRE DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION**

Le Conseil des ministres a examiné et adopté les projets de textes suivants :

**1-1. Projet de loi autorisant la ratification de la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire adoptée à New York (Etats-Unis) le 14 septembre 2005.**

La convention des actes de terrorisme nucléaire, objet du présent projet de loi, s'inscrit principalement dans le processus de prise en compte par les Etats des attentats de type nucléaire non traités par les instruments juridiques existants et le souci de mettre en place une réglementation adaptée, complète et efficace pour la prévention et la gestion des actes de terrorisme nucléaire.

P. 3

Invité

M. Salou Gobi, ministre de la Promotion des Jeunes Entrepreneurs et de la Réforme des Entreprises Publiques

**“Le document cadre préconise une dynamique coordonnée et transversale (...)**

**favorable à la réalisation de projets par les jeunes”**



P. 4

Ibro Youka/ONEP

## Cérémonie de levée de corps du Général Dupuis Henri Yacouba L'armée perd un grand Général

Le Président de la République, Chef de l'Etat, SEM. Mamadou Tandja, a assisté, hier matin à la Villa verte, à la cérémonie de levée de corps du Général de Division Dupuis Henri Yacouba, décédé le lundi 28 janvier dernier à Niamey. La cérémonie s'est déroulée en présence des présidents des institutions de la République, des membres du gouvernement, des membres du corps diplomatique, des représentants des corps militaires et paramilitaires, ainsi que des parents et amis du défunt.

Né le 1er mars 1924 à Tombouctou, Dupuis Henri Yacouba fut incorporé dans l'armée française comme appelé, le 15 octobre 1943. Le Général de Division Dupuis Henri Yacouba a occupé de hautes fonctions au sein de l'appareil d'Etat de notre pays. Dans sa carrière militaire, il a effectué de nombreux stages dans plusieurs pays du monde. Promu Général



Le Chef de l'Etat rendant un dernier hommage au Général Dupuis Henri Yacouba

de Brigade en 1976, il accédera au grade de Général de Division, cinq ans plus tard. Il ressort de l'oraison funèbre prononcée par le président de l'Office National des

Anciens combattants et victimes de guerre, le Capitaine Diallo Amadou, que cet officier au parcours militaire exemplaire aura marqué de son empreinte indélébile

les Forces Armées Nigériennes, et au-delà, la vie de notre pays. En effet, il a occupé les fonctions de Chef d'Etat Major de l'Armée (1963) ; ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports ; ministre de la Justice, ministre des Postes et Télécommunications ; Grand chancelier des ordres nationaux... Il fut admis à faire valoir ses droits à la retraite le 1er janvier 1986.

Feu Général Dupuis Henri Yacouba, qui a toujours joui du respect et de l'estime de ses supérieurs et de ses subordonnés, était marié et père d'un enfant. " Mon Général, vous avez été renommé dans le double sacerdoce militaire et civil. En cette douloureuse circonstance de votre regrettable disparition, les militaires en activité, les ex-militaires, les ex-combattants et victimes de guerre du Niger, par ma voix, vous disent au revoir. Votre inoubliable souvenir, miroir de la mémoire collective, brillera comme un ostensorio et continuera à inspirer les jeunes militaires ", a souligné le Capitaine Diallo Amadou dans son oraison funèbre.

Oumarou Moussa

## Le 10<sup>ème</sup> Sommet de l'Union Africaine s'est ouvert hier à Addis Abéba

### Le Président de la République de Tanzanie remplace John Kufor du Ghana à la tête de l'Union

La 10<sup>ème</sup> Session ordinaire de l'Union Africaine a ouvert hier ses travaux dans la capitale éthiopienne Addis-Abeba. A ce sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement, c'est le Premier ministre, SEM. Seini Oumarou, qui conduit la délégation de notre pays composée notamment de la ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, Mme Aïchatou Mindaoudou, du ministre du Commerce et de la Normalisation, M. Halidou Bagué ainsi que de plusieurs personnalités et cadres de la Primature et du ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération. A l'agenda de cette rencontre placé sous le thème de "l'industrialisation de l'Afrique", figurent également les questions de paix et de sécurité comme l'épineux problème du Darfour, la situation au Kenya, et des questions institutionnelles à savoir le renforcement du statut des organes de l'Union ainsi que la question de la succession à l'actuel président de la Commission de l'UA, Alpha Oumar Konaré.

C'est donc en présence de plusieurs de Chefs d'Etat et de gouvernement africains et de hautes personnalités internationales que se sont ouverts

les travaux de cette 10<sup>ème</sup> Session dont les points forts de la cérémonie ont été les allocutions du Président de la Commission de l'UA, Alpha Oumar Konaré, et du Président sortant de l'Union Africaine, SEM. John Kufor du Ghana. Dans une brillante intervention, M. Alpha Oumar Konaré a tenu à faire vibrer la fibre africaniste en rappelant le combat de quelques pionniers en ce domaine comme Kwame N'Kruma, Gamel Abdelnasser et bien d'autres combattants moins connus ou anonymes qui ont milité ou militent encore pour cette cause. Tout au long de son discours, c'est un véritable appel et un cri de cœur que le président de la Commission a lancé à l'endroit des dirigeants et des peuples africains pour qu'ils se mobilisent pour réaliser l'intégration et la citoyenneté africaines, et que le 21<sup>ème</sup> siècle soit celui de la renaissance africaine. Abordant le thème du Sommet, qui est la question de l'industrialisation de l'Afrique, Alfa Oumar Konaré a dit que c'est la meilleure voie pour le continent africain de sortir du pacte colonial, d'en finir avec l'image d'une Afrique importatrice, consommatrice et simple marché pour les autres régions du monde. C'est à cela que la présente session va consacrer une profonde réflexion avec notamment la participation des acteurs éminents en cette matière comme l'ONUDI.

Mais l'Afrique, c'est aussi d'autres défis comme ceux de la paix, la sécurité et des questions de développement socioéconomiques. Ainsi, aux crises sur lesquelles l'Union Africaine et la Communauté internationale s'échinent à trouver des solutions, à savoir le conflit au Darfour et en Somalie, est venue s'ajouter une nouvelle situation dramatique au Kenya que l'Union qualifie aujourd'hui de grave recul, si on n'en prend garde, pour le règne de la démocratie et de l'Etat de droit en Afrique. Cette situation a quelque chose d'abominable et d'inacceptable, parce que, a souligné Alfa Oumar Konaré, elle offre le spectacle de massacres ethniques dans les rues et qu'on parle même de génocide. A ce sujet, le Président de la Commission de l'UA, ainsi que le Président en exercice de l'Union Africaine, ont dit respectivement dans leurs interventions qu'il faut absolument trouver les moyens d'arrêter cette situation, afin que le Kenya redevienne "le pays espoir" qu'on a tant cité en exemple il y a quelques années.

L'autre préoccupation du sommet demeure la situation au Soudan avec le conflit du Darfour et la situation en Somalie. Avec l'appui des Nations Unies, l'Union africaine va intensifier ses efforts de recherche et de maintien de la paix et du dialogue politique inter soudanais, à travers notamment, côté politique, le renforcement du dialogue entamé à Syrte, et sur le terrain, à travers le renforcement de la force de maintien de la paix au Darfour en la dotant de plus de moyens et en la rendant plus opérationnelle. L'Union Africaine, a dit Alpha Oumar Konaré, déploiera tous les moyens propres à encourager une solution politique en Somalie, mais par les Somaliens eux-mêmes, et il a demandé le retrait des forces

étrangères, notamment le contingent éthiopien, du territoire somalien.

Le Président de la Commission de l'UA et le Président de l'UA, John Kufor, se sont appesantis sur les questions institutionnelles de l'UA en fondant beaucoup d'espoir sur la réforme des organes de l'Union pour en faire un véritable outil avec beaucoup de pouvoirs de décisions au service de l'intégration et du développement africains. A ce sujet, le sommet se penche déjà sur les résultats des travaux du comité des sages et du comité d'experts mis sur pied pour faire un audit et des propositions sur le contenu, le statut et le renforcement des pouvoirs de l'Union et de ses institutions.

Alpha Oumar Konaré a aussi souligné que l'Union Africaine continuera la lutte pour la réforme de l'Organisation des Nations Unies et des

institutions de Bretton-Woods, pour que la place et le rôle du continent africain dans ces institutions soient meilleurs à ce qu'ils sont actuellement.

Les travaux du sommet se poursuivront notamment, pour les journées de vendredi et samedi, en huis clos. Il en ressortira des décisions par rapport à la nomination d'un nouveau président de la Commission et des nouveaux Commissaires, ainsi que par rapport au sort des réformes des organes de l'UA. Durant le huis-clos, seront également entendues des communications sur le NEPAD et sur le rapport d'étapes sur la mise en oeuvre relative au procès de l'ancien président tchadien Hissène Habré.

Mahaman Bako, envoyé special

### Clôture de l'atelier de formation des journalistes sur "Médias et conflits: approches et stratégies de traitement de l'information"

#### Les journalistes outillés dans l'exercice de leur fonction

Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, M. Mohamed Ben Omar, a procédé, hier à la Maison de la Presse, à la clôture des travaux de l'atelier sur le thème : "Médias et conflits : approches et stratégies de traitement de l'information". C'était en présence du directeur du Centre culturel américain, des directeurs généraux des organes de presse, du président de l'Association des journalistes du Niger (AJN) et de plusieurs invités.

Dans son allocution, le ministre de la Communication a rappelé qu'en procédant à l'ouverture de cet atelier, il demandait aux participants une bonne écoute des différents exposés afin de tirer le meilleur profit de ces assises. Trois jours après cette exhortation, il a dit qu'il ne peut que se réjouir des résultats auxquels les participants sont parvenus. "La qualité et la pertinence des thèmes développés tout au long de vos travaux le démontrent à plus d'un titre. En effet, j'ose espérer qu'avec la tenue de cet atelier, vous avez été outillés d'éléments nécessaires vous permettant de mieux accomplir votre noble et difficile mission, celle d'informer le citoyen sur ce qui se passe dans son environnement proche et lointain. Ce faisant, vous apportez votre contribution inestimable dans la sensibilisation des populations, favorisant leur participation consciente à la transformation de leur cadre de vie", a-t-il souligné.

M. Mohamed Ben Omar a ensuite indiqué que chaque métier a ses exigences. "L'écriture journalistique et la profession de journaliste ont les leurs. En effet, le traitement d'une information est un laborieux processus qui va de la cueillette de l'information à la sélection des faits, et au choix de l'angle de traitement", a-t-il souligné. "Et je suis persuadé que les exposés que vous avez suivis sur la collecte de l'information, les différents genres rédactionnels, les crimes et délits commis par voie de presse, constituent désormais pour vous

autant d'outils et de garde-fous indispensables à l'exercice de votre métier", a-t-il indiqué à l'endroit des participants.

Cet atelier a aussi été l'occasion pour les journalistes d'être formés sur les différents genres rédactionnels, leur nature et leur portée, les exigences et la rigueur avec lesquelles chaque genre doit être traité. Le ministre de la Communication a alors saisi l'occasion pour dire aux participants qu'il leur revient à présent de savoir faire un bon usage des techniques apprises au cours de l'atelier. "Pour sa part, l'Etat continuera à jouer son rôle dans ce secteur combien sensible de la communication et s'attachera à une lecture et une application saine des textes qui régissent ce domaine. L'objectif étant de favoriser l'épanouissement de la liberté d'expression et de protéger tous les citoyens des abus inhérents à l'exercice de ce métier", a-t-il souligné.

Dans son intervention, le directeur du Centre Culturel Américain, M. Stephen Posivak, a dit qu'à en juger par le programme et les commentaires, le séminaire a été un grand succès. "J'ose croire que les discussions ont permis à chacun d'entre vous d'avoir une claire conscience du rôle qui est le vôtre, en tant qu'acteur des médias, dans l'instauration d'un Etat de droit au Niger et j'espère que vous saurez faire bon usage des connaissances acquises au cours de ce programme. A mon avis, ce qui est essentiel n'est pas de travailler dans le cadre de la presse indépendante ou dans la presse nationale, mais de faire votre travail comme journaliste selon les principes du professionnalisme, ceux dont vous avez parlé cette semaine", a-t-il dit. Un avis largement partagé par le président de l'AJN, M. Dalatou Maman, qui a indiqué que la crédibilité est l'atout majeur du journaliste, et l'exactitude des informations est le meilleur moyen de la garantir.

M. S. Abandé Moctar

**Office National  
d'Édition et de Presse**

Place du Petit Marché  
B.P : 13182 Niamey Niger  
Tél 20 73 34 86 /87  
Télécopieur : 20 73 30 90  
E-mail : onep@intnet.ne Site web : tam-taminfo.com

**Directeur de Publication  
Saïdou Daoura**

**Directeur de la Rédaction**

**20 73 99 86**

**Assane Soumana**

**Réd en chef**

**Tchirgni Maïmouna**

**Réd en chef/Adj**

**Mahaman Bako**

**Directeur**

**Technique**

**20 73 99 87**

**Mahamane Hadi**

**Mahamane**

**Réd en chef**

**Elhadj Tinni**

**Abdoul Wahid**

**Secrétaire de Rédaction**

**Dubois Touraoua**

**Directrice commerciale**

**Sophie Ledru Gazéré 20 73 22 43**

**Composition : ONEP  
Tirage NIN -tél : 20 73 47 98  
5000 exemplaires**

Au Conseil des ministres

# Le gouvernement adopte le projet de loi autorisant la ratification de la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire

Le Conseil des ministres s'est réuni hier, jeudi 31 janvier 2008, dans la salle habituelle de délibérations, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Mamadou Tandja, Président de la République, Chef de l'Etat, Président du Conseil des ministres. Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a pris les décisions suivantes :

**1 AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION**

Le Conseil des ministres a examiné et adopté les projets de textes suivants :

**1-1. Projet de loi autorisant la ratification de la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire adoptée à New York (Etats-Unis) le 14 septembre 2005.**

La convention des actes de terrorisme nucléaire, objet du présent projet de loi, s'inscrit principalement dans le processus de prise en compte par les Etats des attentats de type nucléaire non traités par les instruments juridiques existants et le souci de mettre en place une réglementation adaptée, complète et efficace pour la prévention et la gestion des actes de terrorisme nucléaire. Tout en affirmant le droit pour chaque Etat de développer et d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, elle vise le renforcement de la coopération internationale et l'adoption de mesures efficaces destinées à prévenir les actes terroristes de type nucléaire et en poursuivre et punir les auteurs. Ainsi, les auteurs ou complices des infractions ci-après sont sanctionnés : la détention illicite et intentionnelle des matières nucléaires radioactives, la fabrique ou la détention d'engin dans l'intention d'entraîner la mort d'une personne, de lui causer des dommages corporels graves ou de causer des dégâts substantiels à des biens ou à l'environnement ; l'emploi de quelque manière que ce soit des matières ou engins radioactifs ou l'utilisation ou la destruction d'installation nucléaire de façon à libérer ou risquer de libérer des matières radioactives ou de contraindre une personne physique ou morale, une organisation internationale ou



Les membres du gouvernement en conseil hier

un gouvernement à accomplir un acte ou à s'en abstenir. Pour atteindre les objectifs de la présente convention, les Etats s'engagent à prendre des mesures nécessaires pour criminaliser dans leur droit interne les infractions ci-dessus indiquées et de les réprimer par des peines consécutives. Ils s'engagent en outre à échanger des renseignements exacts tout en assurant la confidentialité des informations reçues d'un tiers Etat et à adopter des mesures appropriées pour assurer la protection des matières radioactives. Le Niger, en tant que pays producteur d'uranium dont la commercialisation a fait l'objet de polémique ces dernières années, témoignera, en signant et ratifiant la présente convention, de sa volonté à se conformer aux mesures et principes internationaux relatifs à la protection et à la circulation de ce produit surveillé par la communauté internationale. Ce projet de loi sera transmis à l'Assemblée nationale pour adoption.

**1.2. Projet de décret portant approbation de l' Accord-cadre de coopération entre la République du Niger et la République Bolivarienne du Venezuela, signé à Caracas (Venezuela), le 21 septembre 2007.**

L'accord cadre de coopération entre la

République du Niger et la République Bolivarienne du Venezuela, objet du présent projet de décret, a été signé à Caracas le 21 septembre 2007. Il a pour objectif de promouvoir la coopération entre les deux Etats dans le domaine énergétique, agricole, économique, social et culturel. Pour sa mise en oeuvre, une commission de facilitation sera créée et présidée par les ministres des Affaires Etrangères des deux pays ou leurs représentants. Cette commission se réunira tous les 2 ans alternativement au Niger et au Venezuela à des dates convenues par les parties. Le présent accord est conclu pour une période de cinq (5) ans renouvelable automatiquement par périodes égales, à moins que l'une des parties n'informe l'autre par écrit 6 mois à l'avance de son intention d'y mettre fin.

**II. Le Conseil des ministres a examiné et adopté les projets de décrets relatifs d'une part à l'organisation de certains ministères et d'autre part aux attributions et à l'organisation de certains services centraux des Ministères.**

Il s'agit de :

**II.1. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE**

- Projet de décret portant organisation du Ministère de la Justice.

- Projet de décret déterminant les attributions et portant organisation des services centraux du Ministère de la Justice.

**II.2. AU TITRE DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE**

Projet de décret portant organisation du Ministère de l'Education Nationale.

**II.3. AU TITRE DU MINISTERE DE LA POPULATION ET DES REFORMES SOCIALES**

Projet de décret portant organisation du Ministère de la Population et des Réformes Sociales.

**II.4. AU TITRE DU MINISTERE DE L'EQUIPEMENT**

- Projet de décret déterminant les attributions et portant organisation des services centraux du Ministère de l'Equipement.

**II.5. AU TITRE DU MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT**

- Projet de décret portant organisation du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat. L'adoption de ces différents projets de textes intervient en vue de permettre aux Ministères et services centraux concernés de disposer de cadres juridiques et organisationnels adéquats pour accomplir leurs missions suite à la formation du gouvernement intervenue en juin 2007.

**COMMUNICATIONS**

Le Conseil des ministres a entendu la communication du ministre des Transports et de l'Aviation Civile relative à la réunion ministérielle sur l'harmonisation des cadres législatif et réglementaire des transports maritimes des Etats membres de l'UEMOA qui aura lieu le 15 février 2008 à Ouagadougou.

**MESURES INDIVIDUELLES**

**A.U TITRE DU MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE LA SECURITE PUBLIQUE ET DE LA DECENTRALISATION.**

Le Chef de Bataillon DADDIS ADAM est nommé Préfet par intérim du Département de Tanout.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la République a levé la séance.

FAN et Gendarmerie

## Nominations et promotion au grade supérieur d'Officiers

Son Excellence Monsieur Mamadou Tandja, Président de la République, Chef de l'Etat, a signé un décret portant nomination et promotion au grade supérieur d'Officiers des Forces Armées Nigériennes et de la Gendarmerie nationale au titre de l'année 2008.

Ainsi, aux termes de ce décret :

Sont promus et nommés au grade supérieur, les Officiers des Forces Armées Nigériennes et de la Gendarmerie Nationale dont les noms suivent, pour compter du 1er janvier 2008 :

Forces armées nigériennes

**I. ARMÉE DE TERRE**

**A.- LIEUTENANTS-COLONELS AU GRADE DE COLONEL**

Néant

**B.- Commandants, Chefs de Bataillon ou Chefs d'Escadrons au grade de Lieutenant-colonel**

Les Commandants, Chefs de Bataillon ou Chefs d'Escadron (s) :

- Tiémoko Mamadou Moussa Maiga Mle OA/SM
- Mounkaila Altiné Mle OA/SM

**C.- CAPITAINES AU GRADE DE CHEF DE BATAILLON, CHEF D'ESCADRONS OU COMMANDANT**

Les Capitaines

- ADAMOU SAMBA GAGARA Mle OA/SM
- SEINI YANSAMBOU MOUSSA Mle OA/SM
- MAMANE SANI MAMANE KIAOU Mle OA/SM
- ABDOU MIKO Mle OA/SM
- ABDOU MASSI Mle OA/SM

**D.- LIEUTENANTS AU GRADE DE CAPITAIN**

**Les Lieutenants**

- IBRAHIM IDE Mle OA/SM
- ABDOUL-AZIZ MOUMOUNI HASSANE Mle OA/SM

**E.- SOUS-LIEUTENANTS AU GRADE DE LIEUTENANT**

Les Sous-Lieutenants :

- ASSOUMI YACOUBA Mle OA/SM
- SALEY IDE Mle OA/SM
- SEYNI INTOUGASS Mle OA/SM
- ALI MAHAMADOU Mle OA/SM
- AGALI ABDOU Mle OA/SM
- ADAMOU SALEY Mle OA/SM
- AMADOU KARIMOU Mle OA/SM
- ADAMOU ABDOU Mle OA/SM
- SEYNI NIANDOU Mle OA/SM
- ABDOUL OUAHIDINE ADA Mle OA/SM
- HASSANE ABDOULAYE Mle OA/SM
- HAMIDOU YOLLEY Mle OA/SM
- ABDOULAYE MAI ARY Mle OA/SM
- BOUBACAR AGAMARAKI Mle OA/SM
- ISSA HAMA Mle OA/SM
- MARIO CHARLY DOMINGO Mle OA/SM

**II . ARMEE DE L'AIR**

**A.- LIEUTENANT-COLONEL AU GRADE DE COLONEL**

Néant

**B.- COMMANDANT AU GRADE DE LIEUTENANT-COLONEL**

Néant

**C.- CAPITAIN AU GRADE DE COMMANDANT**

Le Capitaine :

-MAIKOLANCHE MIDOU Mle OA/SM

**D.- LIEUTENANTS AU GRADE DE CAPITAIN**

Néant

**E.- SOUS-LIEUTENANTS AU GRADE DE LIEUTENANT**

Les Sous-Lieutenants :

- MAHAMAN MOUSTAPHA ABDOULAYE Mle OA/SM
- SOULEYMANE TONTONI Mle OA/SM

**III. SERVICE DE SANTE**

**A.- MEDECIN-LIEUTENANT-COLONEL AU GRADE DE MEDECIN- COLONEL**

Néant

**B.- MEDECIN-COMMANDANT AU GRADE DE MEDECIN-LIEUTENANT-COLONEL**

Néant

**C.- MEDECINS-CAPITAINES AU GRADE DE MEDECIN-COMMANDANT**

Les Médecins Capitaines :

- SALEY HAMMADOU Mle OA/SM
- DODO BOUBACAR Mle OA/SM
- AMADOU GADO MAHAMADOU Mle OA/SM
- AISSA YAHAYA Mle OA/SM
- BARKA IBRAHIM Mle OA/SM
- OUSMANE SAADOU GALADIMA Mle OA/SM
- OUMARA MAMANE Mle OA/SM

**D.- CHIRURGIEN-DENTISTE CAPITAIN AU GRADE DE CHIRURGIEN-DENTISTE-COMMANDANT**

Le Chirurgien-Dentiste-Capitaine :

- MAMANE ALTINE SAFIYATOU Mle OA/SM

**E.- MEDECINS- LIEUTENANTS AU GRADE DE**

**MEDECIN-CAPITAINE**

Le Médecin-Lieutenant :

- SOUMANA HASSANE FATAOULAYE Mle OA/SM

**F.- SOUS-LIEUTENANT AU GRADE DE LIEUTENANT**

Le Sous-Lieutenant :

- SAHIROU MOUSSA Mle OA/SM

**GENDARMERIE NATIONALE**

**A.- LIEUTENANT-COLONEL AU GRADE DE COLONEL**

Néant

**B.- CHEFS D'ESCADRONS AU GRADE DE LIEUTENANT-COLONEL**

Le Chef d'Escadron :

- SALIFOU WAKASSO Mle OA/SM

**C.- CAPITAINES AU GRADE DE CHEF D'ESCADRONS**

Néant

**D.- LIEUTENANTS AU GRADE DE CAPITAIN**

Le Lieutenant :

- ISSOUFOU MAIGA BROUNGA Mle OA/SM

**E.- SOUS-LIEUTENANTS AU GRADE DE LIEUTENANT**

Les Sous-Lieutenants :

- ALIO ALASSANE Mle OA/SM
- SANOUSI ASSANE Mle OA/SM
- SOULEY CHAIBOU Mle OA/SM
- MAHAMANE YACOUBA ZINDER Mle OA/SM
- SADOU HAROUNA ISSAKA Mle OA/SM

M. Salou Gobi, ministre de la Promotion des Jeunes Entrepreneurs et de la Réforme des Entreprises Publiques :

## “Le document cadre préconise une dynamique coordonnée et transversale (...) favorable à la réalisation de projets par les jeunes”

Réalisée par Tchirgni Maimouna

**Monsieur le ministre, le document de projet de cadre stratégique national de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes vient d'être validé à la suite d'un atelier. Que faut-il retenir de ce document en termes d'avantages pour les jeunes entrepreneurs ?**

L'adoption, par les participants à l'atelier de validation du document de projet du cadre stratégique national de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes au Niger marque une étape très importante pour la politique du gouvernement fermement engagé dans la recherche de solutions durables aux préoccupations des jeunes, désireux de se lancer dans le combat pour le développement économique et social par la création d'entreprises. Le défi est important et difficile, tant les initiatives, certes ambitieuses, sont éparpillées sous de multiples tutelles, toutes concentrées autour du traitement de la délicate et cruciale question de promotion économique des jeunes par la création d'entreprises. Le défi est d'autant plus majeur que le chômage des jeunes a pris une ampleur sans précédent, au point qu'il pourrait transformer l'atout de la jeunesse de la population, puissant facteur de développement en menace, si la tendance se poursuit.

C'est pourquoi, l'adoption du document de projet de cadre stratégique est un acte déterminant, qu'il convient de saluer à sa juste valeur et exploiter judicieusement les stratégies et les actions adéquates proposées. Il me semble important de rappeler à ce stade, que l'emploi est consubstantiellement lié à l'entreprise ; sa multiplication, sa survie, son développement et sa croissance sont les leviers de sa prospérité et de sa pérennité. Somme toute, il est visé, à travers ce document de cadre stratégique, la création d'entreprises par les jeunes et l'accompagnement de ceux d'entre eux qui sont déjà en activité.

**Il est important de préciser qu'est-ce qu'un jeune ? Qu'est-ce qu'un entrepreneur ? Mais aussi qu'est-ce que l'entrepreneuriat des jeunes ?**

Vous savez que les questions de définition présentent de nombreux problèmes sur le plan de l'élaboration des politiques, des stratégies et des plans d'actions. Mais, pour répondre précisément à votre question, il importe de tenir compte, au sens de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), des différences économiques, sociales, politiques et culturelles des pays. Traditionnellement, la définition de la jeunesse en usage, pour les pays industrialisés, au sein du système des Nations Unies, englobe tous ceux qui sont âgés de 15 à 24 ans. Toutefois, la convention n° 138 de l'OIT donne la latitude aux pays, en fonction de leurs réalités, de réadapter ce concept. Ainsi donc, pour le cas du Niger, les textes officiels prévoient la limite d'âge à 35, voire 40 ans. Au regard de ces dispositions, nous avons choisi de cibler les jeunes de la tranche d'âge variant de 18 à 45 ans, de tous les sexes en milieu rural et urbain, scolarisés, déscolarisés, diplômés ou non. En somme, le document de cadre stratégique s'intéresse à tous ces jeunes ruraux et citadins porteurs de projets individuels ou collectifs, désireux de s'insérer pleinement et activement au processus de production nationale.

L'entrepreneuriat des jeunes est, en fait, un processus qui se développe, au fil du temps, qu'il faut encourager par des mécanismes ou dispositifs de soutien, tout au long des différentes phases, allant de la sensibilisation à la création et l'exploitation de l'entreprise. C'est en réalité, un processus qui permet d'accroître le bassin de jeunes entrepreneurs, motivés et compétents, valorisant leur potentiel, décidés de créer leurs propres entreprises, afin de s'épanouir. Il importe d'insister sur le fait que la promotion

des jeunes entrepreneurs ne se limite pas à la création ou la reprise d'entreprises. Elle englobe également le processus permettant aux entreprises créées ou reprises de prendre de l'essor.

**Il est prévu, pour l'année 2008, la création, par les jeunes, de 100 entreprises. Quels sont les domaines prioritaires ciblés par ce programme et quelles sont les conditions d'accès au financement de ces entreprises ?**

Les domaines prioritaires ciblés pour la promotion des jeunes entrepreneurs ont trait, entre autres, à la création de micros entreprises de production et de transformation agro-sylvo-pastorale, de restauration de l'environnement, de prestation de services, de valorisation des produits artisanaux, de développement des nouvelles technologies de l'information. Par ailleurs, la stratégie d'exécution du programme repose sur le partenariat entre mon département ministériel, en charge de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, en rapport avec les ministères et toutes les structures ou organisations agréées intervenant directement ou indirectement en faveur de la promotion des jeunes entrepreneurs, ainsi que le secteur privé et les bénéficiaires.

Dans cette perspective, le document cadre préconise une dynamique coordonnée et transversale, à travers la conclusion de protocoles d'accord entre les différentes parties prenantes. Il s'agira de créer des conditions idoines de promotion d'un climat des affaires plus favorable à la réalisation de projets par les jeunes, la formation des jeunes promoteurs de projets au montage de dossiers de financement et à la gestion de l'entreprise, l'information et à la sensibilisation des jeunes, la mobilisation de financements adaptés aux besoins d'investissements des jeunes entrepreneurs. De plus, pour assurer la réussite de la stratégie, il est prévu une large consultation de toutes les institutions et organismes publics, des partenaires techniques et financiers, des organisations de jeunes et des ONG concernés par le domaine. De même, des manuels de procédures consensuels, pour mieux gérer l'ensemble des activités, aussi bien de l'unité de gestion, que des différents prestataires et des bénéficiaires, seront élaborés.

**Monsieur le ministre, on sait que beaucoup d'initiatives des jeunes finissent par périr faute de suivi. Comment votre département ministériel assurera-t-il cette étape importante pour la réussite de toute entreprise ?**

La coordination de l'ensemble du programme sera assurée par le Ministère de la Promotion des Jeunes Entrepreneurs et de la Réforme des Entreprises Publiques. Mais, un comité national de pilotage, regroupant l'ensemble des



Le ministre Salou Gobi

Ibro Youka/ONEP

acteurs impliqués sera mis en place, afin de veiller à la dynamique transversale et concertée du développement de l'entrepreneuriat des jeunes, définir des orientations et des choix stratégiques. Par ailleurs, des comités régionaux de pilotage chargés du suivi de l'exécution des actions par les opérateurs seront créés.

**L'environnement fiscal de notre pays ne semble pas être très incitatif pour les investissements. Qu'est-ce qui est concrètement prévu, dans le cadre de cette stratégie de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, pour rendre cet environnement plus incitatif ?**

La pression fiscale, en dépit des allègements opérés dans le cadre des réformes économiques, ainsi que la simplification des procédures, continue d'être un handicap pour les jeunes promoteurs d'entreprises. De plus, la mauvaise compréhension des textes et la méconnaissance de la législation fiscale par les jeunes porteurs de projets inhibent l'enthousiasme de ces

derniers. C'est pourquoi le document de la stratégie a préconisé des actions tendant à créer des conditions fiscales spécifiques aux jeunes promoteurs de projets, concourant à la réussite de la Stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté. Mon souci est d'offrir aux jeunes promoteurs de plus grandes possibilités de création d'entreprises à travers un assouplissement des charges fiscales, en parfaite collaboration avec le Ministère de l'Economie et des Finances, en charge de ces questions. Ainsi, nous pourrions étudier, ensemble, les possibilités d'établir des mesures fiscales adéquates, par branches et secteurs d'activité, le cas échéant.

**Monsieur le ministre, combien d'entreprises de jeunes ont été montées ou appuyées par les soins de votre département ministériel depuis sa création ?**

Nous sommes au début du processus. Je m'attache en ce moment à la finalisation du document cadre, à la suite de l'atelier de validation, puis à son adoption par le gouvernement. Par la suite, je veillerai à la mise en place urgente de l'unité de gestion et à l'établissement des rapports de partenariat avec les différents acteurs qui seront impliqués dans l'exécution du programme. Par conséquent, je vous donne rendez-vous en fin d'année, après l'évaluation du programme pilote, pour vous indiquer le travail accompli, mais aussi, les leçons tirées et les dispositions pertinentes qui seront prises pour passer à la phase de croisière du programme. D'ores et déjà, je puis vous confirmer que cette tâche sera ma priorité, comme m'ont d'ailleurs instruit Son Excellence Monsieur Mamadou Tandja, Président de la République, Chef de l'Etat, et le Premier ministre.

### Avis d'Appel d'Offres National

Date : 30/01/2008.  
Subvention N°: CNE 1112 01F  
AAO N° : 001/2008

1. Le Gouvernement du NIGER a obtenu une subvention de l'Agence Française de Développement (AFD) pour financer le coût de construction et d'équipement d'infrastructures scolaires dans les départements de Ouallam - Filingué - Loga -Doutchi et Mirriah, dans le cadre du Projet Education de base. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de cette subvention sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du projet de construction et d'équipement de 600 classes, 200 bureaux magasins et 24 bureaux de conseillers pédagogiques.

2. Le Ministère de l'Education de Base a confié la maîtrise d'ouvrage déléguée à l'Agence Nigérienne des Travaux d'Intérêt Public pour l'Emploi (NIGETIP) pour l'acquisition du mobilier objet du présent appel d'offres.

3. La NIGETIP invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture de :

- Lot 1 : Equipement de 67 salles de classes et 29 bureaux de directeur dans la région de Tillabéry (secteurs de Ouallam - Filingué) ;
- Lot 2 : Equipement de 154 salles de

classes - 49 bureaux de directeurs et 1 inspection à Tibiri dans la région de Dosso (secteurs de Loga - Doutchi) ;

- Lot 3 : Equipement de 110 salles de classes - 37 bureaux de directeurs dans la région de Zinder (secteur de Mirriah) ;

4. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux de la NIGETIP; Rue d'Ibohamane, B.P. : 12 715; Tel .72 57 81; Fax : 72 57 78.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, moyennant paiement d'un montant non remboursable de soixante quinze mille francs (75 000) CFA à compter du 04/02/2008

6. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 04 mars 2008 avant 10 heures et être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant au moins égal à 3% du montant de l'offre.

7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 04 mars 2008, à l'Agence Nigérienne de Travaux d'Intérêt Public pour l'emploi (NIGETIP), Rue d'Ibohamane, Quartier Plateau, B.P. : 12 715 Niamey, Tel : 72 57 81 Fax : 72 57 78.

### AVIS DE VENTE

**TOYOTA HILUX-double cabine**

IT ,climatisée Diesel Année 2002

Contact : 96 89 29 05

## L'Air du temps

## D'abord, panser les plaies du continent...

**A**u moment où se déroulent les travaux de la 10<sup>ème</sup> session ordinaire du sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine, il est donc opportun de jeter un regard sur le contexte actuel qui caractérise le vécu quotidien des habitants du plus vieux continent. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'à en juger par les échos de l'actualité brûlante qui résonne aux quatre coins de l'Afrique, il est fort à deviner qu'à l'instar des autres qui l'ont précédé, ce sommet de Addis sera une fois de plus occulté par les crises qui minent le continent. En cela, ce n'est pas trop exagéré que de dire que les sommets de l'UA se suivent et se ressemblent. En effet, même si officiellement le thème de ce 10<sup>ème</sup> sommet est axé sur l'absorbante question du développement industriel de l'Afrique, on se demande bien comment, dans une atmosphère empestée par l'ébullition des crises, tragédies et calamités de tous genres, on pourrait se sentir à son aise pour parler d'industrialisation, de bonne gouvernance et autres concepts purement économiques ? Comment, quand on sait qu'à l'heure où se tiennent ces assises d'Addis-Abéba, dans le confort de la somptueuse salle de conférence, ailleurs pas trop loin, des femmes et des enfants continuent de payer de leur vie le prix de la haine des uns dressés contre les autres. C'est notamment le cas au Kenya, en Somalie, en RD-Congo, au Darfour et dans d'autres zones de hautes turbulences minées par des foyers d'une insécurité grandissante. Autant dire, pour parler comme les médecins, que tous les symptômes sont là pour dresser un tableau clinique exhaustif de la pathologie dont souffre notre continent. Et pourtant, aucune solution décisive, pour traiter le mal pernicieux qui accable notre continent mère ! Selon les derniers échos du sommet d'Addis-Abéba, les dirigeants des 53 Etats membres de l'Union africaine (UA) réunis pour décider du sort de l'Afrique se sont contentés d'un appel demandant gentiment aux dirigeants kényans de "résoudre pacifiquement la crise meurtrière qui secoue le pays depuis plus d'un mois" et qui a déjà fait plus de 1000 morts. En attendant que les intéressés veuillent se plier à cet appel, les machettes de la haine continuent leur sale besogne en répandant la mort et la désolation et lançant des milliers de réfugiés sur des chemins sans issue. Comme ce fut le cas, il y a quelques années seulement, au Rwanda voisin.

Assane Soumana

## C'est arrivé

Le copilote d'un avion d'Air Canada, victime de troubles psychiques soudains en plein vol, criait, pleurait et a dû être attaché à un siège après avoir été extrait de force de la cabine de pilotage, rapporte mercredi le quotidien The Globe and Mail.

Air Canada avait indiqué mardi qu'un de ses avions effectuant une liaison entre Toronto et Londres avec 146 passagers à bord, avait dû se dérouter vers Shannon en Irlande lundi, après que le copilote eût été victime en vol d'un "malaise", dont la compagnie n'avait pas précisé la nature.

Selon des témoignages cités par le journal de Toronto, le copilote qui avait enlevé ses chaussures, criait, pleurait et invoquait Dieu. Il a été sorti de force de la cabine de pilotage et maîtrisé par des membres de l'équipage avec l'aide d'un voyageur appartenant aux forces canadiennes.

Il continuait à crier lorsqu'il a été attaché à un siège, a raconté au journal un Torontois, dont l'épouse se trouvait à bord avec son bébé.

## Entre nous

La scène est assez fréquente dans les rues de Niamey : un agent de la circulation routière qui siffle un automobiliste en infraction. L'automobiliste refuse d'obtempérer et une course-poursuite s'engage entre les deux sous le regard des curieux attirés par les cris de pneus et les slaloms géants, tel qu'on en voit dans certains films policiers. Sur le parcours du rallye urbain, que de dangers guettent les autres usagers (piétons, motocyclistes et automobilistes) surpris au niveau des différentes intersections.

Entre-nous, en plus des problèmes d'insécurité que pose cette pratique de poursuite, les usagers doivent faire preuve de civisme en respectant les représentants de la loi. Pour leur part, ces derniers se doivent plutôt de privilégier les dispositions permettant d'interpeller les automobilistes indisciplinés, sans avoir besoin de mettre la vie des autres usagers en danger.

## Faits divers

## Un couple verbalisé pour une voiture des douanes immatriculée comme la leur

Un couple de la Somme a reçu neuf procès-verbaux en quatre ans pour des infractions commises par un véhicule des douanes qui avait la même plaque d'immatriculation que leur voiture, a-t-on appris mercredi auprès d'eux.

"Nous avons reçu un premier PV en novembre 2003 pour un excès de vitesse commis sur l'autoroute A1" (Paris-Lille), alors que mon mari, qui avait le véhicule, travaillait alors à Saint-Valery-sur-Somme, a déclaré Isabelle Videcoq, qui vit avec son mari à Lanchères, près d'Abbeville.

"De mois en mois, nous continuons à recevoir des PV, notamment pour stationnement gênant à Lille", une ville qu'ils n'ont jamais visitée, a poursuivi Mme Videcoq. Selon elle les PV étaient dressés pour une Peugeot alors que leur véhicule était une Renault.

Le couple a entamé plusieurs démarches pour éclaircir la situation, mais a dû attendre jusqu'en juillet 2006 pour découvrir qu'en réalité les PV étaient destinés à un véhicule des douanes immatriculé comme leur voiture.

"Le 5 juillet 2006, nous avons finalement été convoqués par le procureur de la République d'Abbeville, qui a fini par nous expliquer que c'étaient des fonctionnaires des douanes qui roulaient avec la même plaque que la

nôtre", a ajouté Mme Videcoq.

Le couple a pris contact avec la direction générale des douanes en juillet dernier. Une proposition de réparation à hauteur de 5.000 euros leur a été faite, mais la jugeant insuffisante, le couple l'a refusée, a-t-elle ajouté.

"Je comprends que les douaniers, les policiers ou les gendarmes utilisent plusieurs numéros de plaque pour ne pas se faire repérer. Mais ce qui me choque, c'est qu'ils utilisent le numéro d'immatriculation d'un particulier, d'autant que ce ne sont pas les numéros qui manquent", a déclaré Me Eric de Caumont, spécialiste de la défense des automobilistes.

## En Suède, les braqueurs de banque opèrent à distance

Sans cagoules ni armes à feu, des malfaiteurs ont tenté de "braquer" une banque en s'introduisant à distance dans l'un de ses ordinateurs pour effectuer un virement, un coup inédit en Suède qui a échoué grâce à la vigilance d'un employé, a annoncé la police mercredi.

Alerté par le fait que le marqueur de sa souris d'ordinateur se déplaçait tout seul, un employé de l'agence Swedbank à Knivsta (nord de Stockholm) "a découvert un câble branché sur son ordinateur et relié à un dispositif de télécommande à distance placé sous sa table", a indiqué à l'AFP Christer Nordström, porte-parole de la police d'Uppsala (nord de Stockholm).

L'employé a alors brusquement débranché le câble, interrompant du même coup un transfert de plusieurs centaines de millions de couronnes (100 millions de couronnes représentent 10,5 millions d'euros), selon M. Nordström.

Le dispositif, "sophistiqué et requérant de grandes compétences" techniques, aurait été installé lors d'un cambriolage commis peu de temps avant la tentative de fraude.

Selon M. Nordström, jamais un tel procédé n'avait été mis en oeuvre en Suède pour cambrioler une banque.

La police, qui a arrêté sept suspects, a révélé l'affaire mercredi, mais le coup a eu lieu au mois d'août.

(Reuters et AFP)

## Hydrocarbures

## Les prix restent inchangés avec une légère baisse pour le pétrole lampant

Le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Normalisation porte à la connaissance de la population que par arrêté n°006/MC/I/N/DCI/C du 30 janvier 2008, fixant les prix de vente détail à la pompe des hydrocarbures, les prix de vente par litre des hydrocarbures pour le mois de février 2008 sont ainsi fixés sur toute l'étendue du territoire national :

**Super 91:** 670 FCFA/l, reste inchangé ;

**Gas-oil:** 664 FCFA/l, reste inchangé ;

**Mélange 2 temps :** 735 FCFA/l, reste inchangé ;

**Pétrole lampant :** 502 FCFA/l au lieu de 510 FCFA/l, soit une diminution de 8 FCFA/l.

Ces prix entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2008 à partir de 00 heure.

## Naissance

**Monsieur ALI OUSSEINI**  
Ministère de la Communication &  
**Madame née FADJI KATIELLA**  
Sahel-Com

Sont heureux de vous annoncer la naissance d'un Garçon dans leur foyer le dimanche 27 janvier 2007. La maman et le bébé se portent bien. Le baptême auquel vous êtes cordialement invités aura lieu In'cha Allah le **Dimanche 03 février 2007 à 7 h 30 mn** à leur domicile sis au quartier Recasement Yantala sur la 2<sup>ème</sup> latérite (Porte 478).

## Initiatives

## Oumarou Abdoulaye

## Gagner sa vie grâce par la réparation d'engins à deux roues

Ils sont nombreux les jeunes qui, après avoir quitté le banc de l'école, se retrouvent désorientés et sans perspective d'exercer un quelconque emploi. Mais tel n'est pas le cas de M. Oumarou Abdoulaye qui, juste après avoir quitté les bancs de l'école à partir de la classe de 4<sup>ème</sup>, s'est donné corps et âme à l'apprentissage du métier de réparateur d'engins à deux roues. Après sept (7) années de rudes épreuves aux côtés de son maître, l'apprenti-mécanicien ouvre son propre garage au quartier Wadata, grâce à ses économies et à l'appui de sa famille. "Après mon échec scolaire, je me suis tout de suite demandé ce que je peux faire pour ne pas sombrer dans la délinquance. C'est après

mures réflexions que j'ai approché mon grand frère qui exerce déjà dans le secteur, afin d'apprendre à ses côtés. Et voilà, ma persévérance et mon esprit de curiosité m'ont permis aujourd'hui d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour ce métier", affirme M. Oumarou Abdoulaye. Grâce à son ingéniosité et son savoir-faire dans la mécanique des motos, il dispose d'une clientèle importante qui lui confie en réparation des engins de toutes marques



M. Oumarou Abdoulaye

Kader Amadou Stagiaire ONEP

confondues. Pour éviter les déplacements à ses clients, et afin de diversifier ses prestations et accroître ses recettes, il a aménagé dans son garage une boutique où il vend les pièces détachées les plus

Mayaki Seydou



**SINERGI SA**

Capital Investissement

**SOCIETE D'INVESTISSEMENT AU NIGER  
GESTION & INITIATIVES**

S.A au Capital de 300 Millions Francs CFa

**BESOIN D'ARGENT POUR VOS PROJETS ?**

SINERGI, Société d'Investissement au Niger Gestion & Initiatives est une société de Capital Investissement. Nous sommes prêts à examiner avec vous la création ou le développement de vos projets.

Munissez - vous de votre plan d'affaires et contactez - nous :

- Au 20 35 00 01
- A kouara kano, virage en face du Consulat du Mali
- [sinergisa@yahoo.fr](mailto:sinergisa@yahoo.fr)

**SINERGI, LE COMPAGNON FINANCIER**

**NOUVEAU !!!**

# **ECOBONUS**

**Ma famille est précieuse,  
J'assure son avenir dès aujourd'hui**



**Avec ECOBONUS, le nouveau produit d'assurance ECOBANK, protégez votre famille en toute sérénité grâce aux garanties complémentaires:**

- ◆ **épargne éducation pour assurer l'avenir de vos proches**
- ◆ **et prévoyance pour les protéger en toutes circonstances**



Contactez nous pour de plus amples informations:

Tel: 20 73 71 81 / 82 / 83

E-mail: [ecobankne@ecobank.com](mailto:ecobankne@ecobank.com)

En partenariat avec



**ECOBANK** ... La Banque Panafricaine

[www.ecobank.com](http://www.ecobank.com)

# Telecel devient Moov vous allez bouger !

Atlantique Telecom crée Moov.  
Donner un nouveau souffle à la téléphonie mobile ! C'est l'objectif de notre  
groupe panafricain spécialisé dans les télécommunications. Oser, surprendre,  
étonner, créer du désir...  
Avec Moov, vous allez bouger.





**Juris Consult Editions : Publications 2008**

*Une documentation de référence, complète et à jour*



**LE CODE FISCAL**

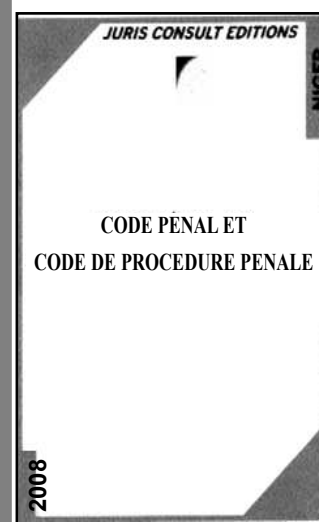
Le CODE FISCAL est un ouvrage qui comporte, entre autres, des textes de référence tels que :

- Le Régime fiscal,
- Le Code de l'Enregistrement et des Domaines,
- Le Code de recouvrement,
- La Fiscalité des collectivités territoriales,
- Le Code des investissements,
- Le Régime fiscal des marchés publics financés sur fonds extérieurs,

**1 classeur de 330 feuillets mobiles, format 21 x 29,7**

**ISBN 2-915180-00-8**

**Prix : 60.000 F CFA**



**LE CODE PÉNAL ET LE CODE DE PROCÉDURE PÉNALE**

\*Le Code pénal : Texte intégral  
\*Le Code de procédure pénale : Texte intégral  
Le **CODE PÉNAL** et le **CODE DE PROCÉDURE PÉNALE** est un ouvrage qui réunit en un seul volume l'ensemble des textes intégraux relatifs au droit pénal nigérien. Cette édition complète et à jour prend en compte les modifications majeures introduites, notamment, par la Loi n° 2003-25 du 13 juin 2003 et la Loi n°2003-26 du 13 juin 2003.

**1 classeur de 140 feuillets mobiles, format 21 x 29,7**  
**ISBN 2-915180-06-7**  
**Prix : 15.000 F CFA**



**LE CODE OHADA**

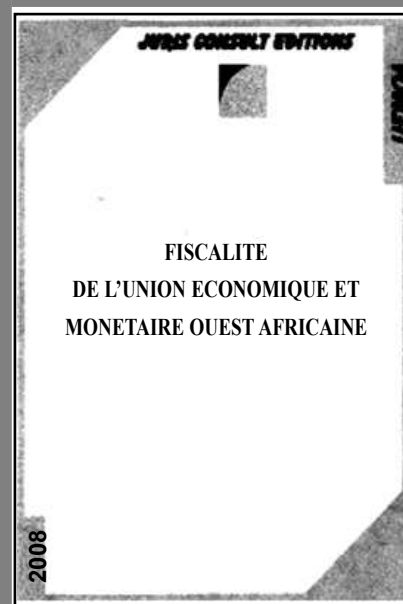
L'élaboration du CODE OHADA regroupe en un seul volume des textes de référence tels que :

- LE TRAITE RELATIF A L'HARMONISATION DU DROIT DES AFFAIRES EN AFRIQUE,
- L'ACTE UNIFORME SUR LE DROIT COMMERCIAL GENERAL,
- L'ACTE UNIFORME SUR LE DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DES GROUPEMENTS D'INTERETS ECONOMIQUES,
- L'ACTE UNIFORME SUR LE DROIT DES SURETES,
- L'ACTE UNIFORME SUR LES PROCEDURES SIMPLIFIEES DE RECOUVREMENTS ET DES VOIES D'EXECUTION,
- L'ACTE UNIFORME SUR LES PROCEDURES COLLECTIVES D'APUREMENT DU PASSIF,
- L'ACTE UNIFORME PORTANT ORGANISATION ET HARMONISATION DES COMPTABILITES DES ENTREPRISES,
- L'ACTE UNIFORME RELATIF AUX CONTRATS DE TRANSPORT DE MARCHANDISES PAR ROUTE,
- LE REGLEMENT DE PROCEDURE DE LA COUR COMMUNE DE JUSTICE ET D'ARBITRAGE,
- LE REGLEMENT D'ARBITRAGE DE LA COUR COMMUNE DE JUSTICE ET D'ARBITRAGE DE L'OHADA.

**1 classeur de 300 feuillets mobiles, format 21 x 29,7**

**ISBN 2-915180-02-4**

**Prix : 50.000 F CFA**



**FISCALITE DE L'UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE**

Tous les textes fiscaux communautaires:

- \* La Taxe sur la Valeur Ajoutée
- \* Les droits d'accises
- \* La Taxation des produits pétroliers
- \* L'Acompte sur impôt assis sur les bénéfices

**1 Classeur de 60 pages, format 21 x 29,7**

**ISBN 2-915180-07-5**

**Prix : 10.000 F CFA**



**LE CODE SOCIAL**

Le CODE SOCIAL regroupe, en un seul volume, l'ensemble des textes :

- du Code de travail (ainsi que ses annexes),
- de la Convention Collective Interprofessionnelle
- sur la Sécurité Sociale.

**1 classeur de 200 feuillets mobiles, format 21 x 29,7**

**ISBN 2-915180-01-6**

**Prix : 30.000 F CFA**



**TOUS LES TEXTES REGISSANT LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ET LES ASSOCIATIONS**

- ≠ des associations
- ≠ Modalités d'application de l'ordonnance portant régime des associations
- ≠ Modalités d'application de l'article 20.1 de l'ordonnance n°84-06 du 1er mars 1984, portant régime des associations
- ≠ Protocole d'Accord Type gouvernement- ONGs (2006-2010)

**Document de 40 pages, format 21 x 29,7**

**ISBN 2-915180-08-3**

**Prix : 5.000 F CFA**



**LE CODE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE**

Cet ouvrage comporte t-il :

- LE CODE PETROLIER
- LE CODE MINIER

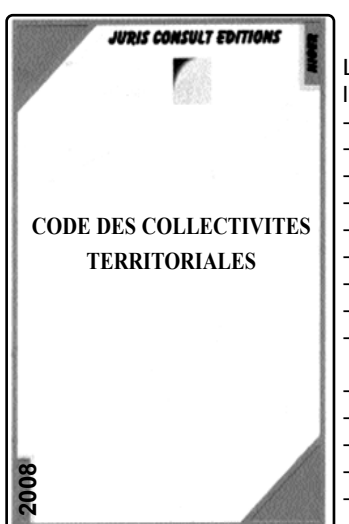
Il comporte également :

- \* les décrets d'application,
- \* les conventions types, se rapportant aux matières traitées.

**1 classeur de 300 feuillets mobiles, format 21 x 29,7**

**ISBN 2-915180-03-2**

**Prix : 40.000 F CFA**



**LE CODE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

*Pour tout savoir sur la décentralisation*

Le CODE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES est un ouvrage qui réunit en un seul volume l'ensemble des textes intégraux relatifs à la décentralisation :

- Le Statut Général des fonctionnaires des collectivités territoriales
- La création de circonscriptions administratives et de collectivités territoriales
- La création des régions et la fixation de leurs limites et du nom de leurs chefs-lieux
- La création des départements et la fixation de leurs limites et du nom de leurs chefs-lieux
- La création des communes et la fixation du nom de leurs chefs-lieux
- Le statut des communautés urbaines
- La création de la Communauté Urbaine de Niamey
- La création des communautés urbaines de Maradi, Tahoua et Zinder
- Les principes fondamentaux de la libre administration des régions, des départements et des communes ainsi que leurs compétences et leurs ressources.
- Les modalités de transfert de compétences aux Régions, Départements et Communes
- Le régime financier des Régions, des Départements et des Communes
- La composition et la délimitation des communes
- La limitation du cumul des mandats électifs et de certaines fonctions
- Le nombre de sièges par conseil municipal

**1 classeur de 220 feuillets mobiles, format 21 x 29,7**

**ISBN 2-915180-04-0 - Prix : 30.000 F CFA**

*Pour obtenir des informations, commander, contacter notre service commercial*  
*Par téléphone au :*  
**20 72 54 02**  
**96 96 42 85**  
*Par E-mail :*  
**juris@intnet.ne**

## Aero Expo 2008 de Marrakech

# Renforcement de partenariat

Du 23 au 26 janvier 2008, la ville impériale du Royaume du Maroc, plus connu sous le nom de Marrakech, la ville rouge, a abrité le salon international de l'Aéronautique communément appelé Aéro expo 2008. A cette occasion, nous avons non seulement jeté un regard sur le déroulement de l'exposition des produits et services de l'aéronautique, mais aussi sur certains aspects de la ville de Marrakech qui font son attrait sur le monde.

Marrakech, 3<sup>ème</sup> ville du Maroc avec une population de quelque 2,1 millions d'habitants, a accueilli du 23 au 26 janvier dernier, la 1<sup>ère</sup> exposition aéronautique placée sous le haut patronage de sa Majesté le Roi Mohammed VI. Ce 1<sup>er</sup> salon International de l'Aéronautique a enregistré la participation de plus de 160 sociétés étrangères. C'est le Premier ministre marocain qui a donné le coup d'envoi le 23 janvier 2008 dans la base aérienne militaire de Marrakech en présence de grandes sommités du monde de l'aéronautique. Cette 1<sup>ère</sup> édition a été un succès incontestable non seulement par la qualité de la participation et des prestations auxquelles nous avons assisté, mais aussi et surtout, il a été la preuve tangible de l'intérêt que Sa Majesté le Roi Mohammed VI et le peuple marocain accordent au développement de l'industrie aéronautique. Il faut rappeler, pour le saluer, qu'au Maroc, chaque année, selon les informations fournies par le ministre en charge de transports, le trafic aérien enregistre une hausse de plus de 15%. En 2007 par exemple, le cap de 10 millions de passagers a été atteint. Aussi, au Maroc, Nation qui émerge favorablement, les attraits sont nombreux. En effet, depuis quelques années, notamment à partir de 2004, le Royaume du Maroc a mis en place des mécanismes pour la libéralisation de son espace aérien. Cette option a permis à plusieurs groupes internationaux de marquer leur présence. On dénombre, à titre illustratif, 50 opérateurs étrangers qui travaillent avec le Maroc. Aussi, l'essentiel des fournisseurs d'équipements et de produits aéronautiques présent à l'expo 2008 de Marrakech se trouvent déjà au Maroc. Etaient de la fête des représentants de grandes firmes européennes venus de Toulouse, Paris, Bruxelles, London, Madrid et Lisbonne, des représentants de plusieurs pays africains dont le Niger, le Burkina, la République Démocratique du Congo et le Sénégal, ainsi que des représentants de bien d'autres organisations. Cette exposition a donc été l'occasion de démontrer le dynamisme du Maroc en matière d'Aéronautique, mais aussi et surtout la réussite de la libéralisation du ciel marocain. Une ouverture qui a permis au tourisme marocain de jouer son rôle de vivier de l'économie nationale. Car aujourd'hui, tout visiteur qui se rend à Marrakech comprendra facilement que le tourisme marocain marche bien. Il draine beaucoup visiteurs et génère

Par Saïdou Daoura, envoyé spécial



le Premier ministre marocain coupe de ruban inaugural

des ressources importantes au Royaume chérifien.

Le Maroc est ainsi devenu l'une des destinations touristiques les plus prisées des Européens de la méditerranée, notamment les touristes français qui, en fin octobre 2007, étaient de un million trois cent soixante dix mille (1 370 000).

En outre, depuis l'ouverture de l'espace aérien, plusieurs compagnies, dont Low Cost, ont vu le jour, ce qui a entraîné une multiplication des liaisons à partir de la province. La proximité géographique et culturelle y a aussi joué un rôle important. Ceci entraînant peut-être cela, le nombre de touristes a connu une augmentation vertigineuse, occasionnant du coup le phénomène de progression des nuitées dans les principales villes touristiques du Maroc : cette progression est de +7% à Marrakech, +2% à Agadir, +7% à Fès et +9% à Casablanca.

Dans la ville de Marrakech par exemple, l'on rencontre près de 90 hôtels qui grouillent de touristes tous les jours, une multitude de jardins de loisirs, de monuments historiques et autres palais. Toutes ces installations sont bien entretenues et accueillent un nombre impressionnant de visiteurs. Conséquemment, le tourisme procure énormément de devises à l'économie marocaine.

La nuit, la ville de Marrakech présente le visage d'une ville pleine de splendeurs agréables. L'animation est permanente, l'éclairage parfait et la circulation, bien que dense, se déroule sans anicroches dans une ambiance bon enfant aux sons des klaxons des automobilistes et des chameliers-taxi, tandis que charmeurs de serpents et d'autres animaux sauvages (le singe notamment), tiennent leurs cirques aux abords des routes et autres places publiques.

Il faut dire que la ville répond parfaitement aux exigences d'une cité touristique, car le visiteur y découvre tout ce qu'il faut pour attirer son attention et tomber sous le charme d'une ville enchantée. Merveille et splen-

deur ne seront pas de trop pour qualifier la ville rouge bordée de ses jardins pleins d'orangers et autres arbres resplendissants.

### Renforcer le partenariat

Le rendez-vous de l'aéronautique que vient d'organiser le Maroc a incontestablement été une occasion pour les différents acteurs de nouer des contacts et d'exhiber leurs talents et compétences en matière de transport aérien. Aussi, des milliers de personnalités et experts des industries aéronautiques mondiales ont exposé leurs produits et animé des conférences. Ces conférences ont porté sur les composites et matériaux aéronautiques, le NTIC au service de l'industrie de l'Aéronautique, la réglementation, la certification, le contrôle et l'homologation au Maroc, ou la sous traitance. Certaines de ces conférences ont également eu pour thèmes la formation et les métiers de l'aéronautique. Autant d'échanges de connaissances ayant permis aux participants de renforcer leurs capacités, mais aussi de faire connaissance avec de nouveaux partenaires venus de différentes écoles, et de nouer des contacts fructueux. C'est donc un véritable pari que vient de gagner le Maroc en organisant ce salon international de l'Aéronautique.

Aussi, peut-on affirmer sans risque de se tromper que le royaume chérifien est résolument engagé dans la voie du développement du secteur aéronautique; au regard de son capital d'expériences et des partenaires décidés à l'accompagner, les observateurs s'accorderont sans doute à reconnaître que ce pays est sur la bonne voie. M. Karim

Ghellah, ministre de l'Équipement et du Transport, a d'ailleurs dit que le Maroc mise sur le renforcement de trois atouts réels et indéniables dont il dispose pour satisfaire ses partenaires et marquer sa présence au rang des pays à potentialités multiples. Il s'agit, a-t-il dit, de la proximité géographique avec l'Europe, de la conclusion des accords de libre échange avec les USA, la Turquie et les pays arabes, de la construction d'infrastructures d'accueil adéquates, la formation et la promotion du secteur par une politique volontariste crédible, notamment avec des incitations fiscales à l'investissement de l'industrie aéronautique.

Cette exposition a par ailleurs donné l'occasion au Maroc de renforcer sa vocation de créateur de pôle d'excellence dans l'industrie aéronautique. Les partenaires présents, tout comme les visiteurs, ont apprécié le Salon de Marrakech.

### Aéro expo 2008, c'est aussi les loisirs

Pour rendre le séjour beau dans la ville rouge du Maroc, les organisateurs dont notamment notre partenaire le Royal Air Maroc, ont organisé plusieurs sorties récréatives à l'attention de leurs invités. C'est ainsi qu'après les manifestations relatives à l'ouverture officielle du salon, la RAM nous a offert un dîner d'inspiration de la cuisine berbère à la Casbah Tassaouite. Cette retrouvaille a été l'occasion pour les invités d'avoir une vue exceptionnelle sur le haut Atlas et la palmeraie. L'assistance, plongée dans une ambiance de danses folkloriques était subjuguée par les cracheurs de feu et la haie de cavaliers qui a clôturé la soirée par un show vibrant de fantasia. C'était beau, c'était fantastique, et la joie se lisait sur tous les visages. Notre joie fut encore plus grande à Al Baraka, un restaurant conçu selon l'art traditionnel et le savoir-vivre d'une civilisation ancestrale grandiose. A partir de sa terrasse, on a une vue sur le minaret de la Koutoubia et les montagnes enneigées de l'Atlas qui surplombent la place Jemaa El Fina.

Dans la ville rouge, les visiteurs ne tarissent pas de joie, car cette majestueuse ville est constituée de plusieurs joyaux de l'architecture traditionnelle, offrant aux visiteurs le plaisir de vivre, le temps d'une soirée, au rythme des orchestres. En un mot, Marrakech est une belle ville aux décors enchanteurs.



Des produits et services de l'industrie aéronautique exposés

L'union des Médecins Arabes  
Ambassade de la République Arabe d'Egypte  
**Mission Médicale**

L'Union des Médecins Arabes en collaboration, avec l'hôpital de National de Niamey, a l'honneur d'informer le public de l'arrivée d'une Mission des Médecins Arabes en provenance d'Egypte pour la chirurgie dans les spécialités suivantes : Traumatologie, Urologie, Chirurgie endoscope et ORL, Chirurgie endoscope (tête-nez) à partir du **5 février 2008**.

Les personnes intéressées sont priées de se présenter auprès de la **secrétaire Médicale Hadjia Mimi** à l'aiguillage de l'Hôpital national de Niamey.

# aéronautique

Entretien avec le ministre burkinabé des Transports, M. Gilbert Noël Ouédraogo

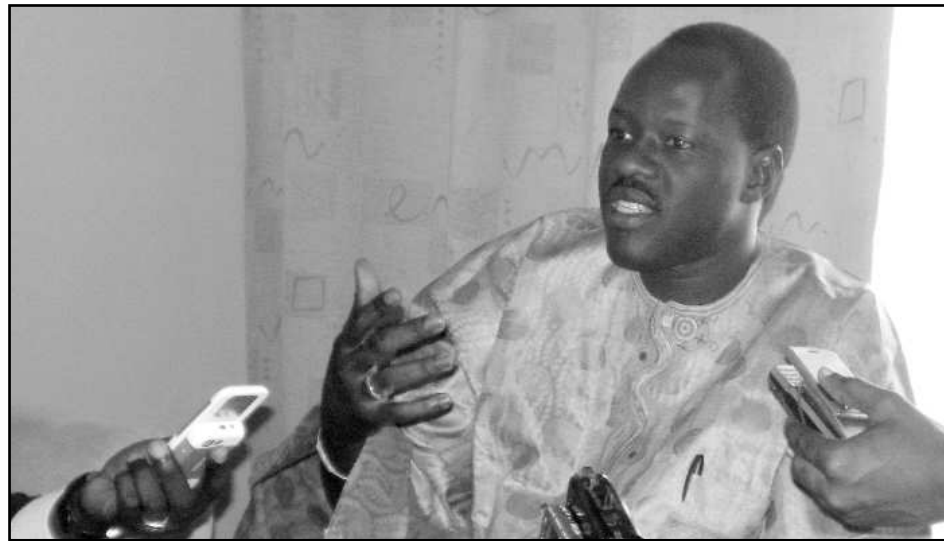
**"Nous devons essayer de nous mettre ensemble pour être plus forts en matière de transport aérien"**

Comment expliquez-vous, Monsieur le ministre, la participation de votre pays à ce salon de l'aéronautique ?

La participation de notre pays, le Burkina Faso, est importante dans la mesure où personnellement, c'est la première exposition aéronautique à laquelle j'assiste et nous avons été vraiment très intéressés. Cette participation nous permet aussi de nouer des contacts et de voir comment nous pouvons développer le secteur aérien dans nos pays, étant entendu qu'au Burkina Faso, nous avons une compagnie nationale locale qui a 40 ans d'existence, et qui a été privatisée. Air Burkina, aujourd'hui, a des partenaires étrangers et nous travaillons pour faire de cette compagnie un succès, non seulement pour les passagers, mais aussi pour la compagnie elle-même. Et le fait de venir au Maroc nous donne une expérience sur les questions de trafic. Parce qu'au Burkina Faso, nous sommes confrontés au problème de l'insuffisance du trafic. Nous en sommes à environ 300.000 passagers par an. Quand je vois que Atlas fait un million trois cent mille (1.300.000) passagers par an, je pense qu'il est juste de dire que du chemin reste à parcourir à ce niveau. Il est donc grand temps de voir comment faire pour vraiment intensifier et augmenter le trafic au niveau de notre pays. Et c'est pour cela que nous travaillons et d'ailleurs, très prochainement, nous allons réaménager notre aéroport. Nous envisageons même le déplacement de l'aéroport qui se trouve actuellement au centre-ville, ce qui constitue un point de blocage. A cause de ce blocage, et aussi pour des raisons de sécurité, nous allons le déplacer pour construire un nouvel aéroport à 35 km de Ouagadougou. C'est donc dire que nous sommes vraiment intéressés par ce déplacement qui nous permet de voir une expérience africaine, et de nouveau, d'exploiter un domaine de coopération sud-sud avec le Maroc.

**Le Maroc se positionne comme une sorte de leader au niveau de la plateforme dont la mise sur pied est envisagée dans le cadre du développement de l'aéronautique. Comment percevez-vous ce leadership ?**

Je pense que ce leadership est tout à fait normal, dans la mesure où le Maroc est le premier pays africain à organiser ce type de rencontre, et vous avez senti l'appréhension au niveau du PDG de Royal Air Maroc qui disait: "C'est la première fois que nous organisons ce genre de salon. En tout cas, nous ferons de notre mieux pour que ce soit une réussite. Mais s'il y a des imperfections, comprenez-nous". Mais moi, je dis bravo déjà à la Royale Air Maroc d'avoir pensé à le faire. C'est une bonne chose. Il nous arrive donc de participer à des expositions ailleurs, en dehors de l'Afrique. Mais cette fois-ci, on le fait sur le sol africain, et je crois que c'est un succès dans la mesure où j'ai constaté que beaucoup d'intervenants dans le domaine aéronautique étaient là, que ça soit dans le domaine militaire ou dans le domaine civil. Ce sont donc des initiatives à encourager. Le leadership d'ici, comme je l'ai dit, ne pose pas de problème, parce que nous ne voyons pas les choses en terme d'exclusivité, mais en terme de coopération sud-sud et comme je l'ai dit, ce sont des contacts que nous avons noués. Ces contacts



M. Gilbert Noël Ouédraogo

devront permettre à tous ceux qui le souhaitent, de développer leur secteur aéronautique, et je pense que le Maroc est très ouvert à intensifier la collaboration avec nos Etats. Et je le disais dans Jeune Afrique justement, le Maroc s'intéresse vraiment aux pays de l'Afrique subsaharienne dans ce domaine, ce qui, je pense, est une très bonne chose.

**Est-ce qu'au moment où nos pays intensifient la création de compagnies nationales, il est opportun de rivaliser dans le domaine du trafic aéroportuaire ? Pensez-vous que ce sera une bonne chose pour le Burkina Faso d'augmenter le trafic aérien ?**

De toutes les façons, on l'a déjà dit, il y a la convention de Yamoussoukro qui nous oblige à ouvrir le ciel. C'est dire donc, d'une manière ou d'une autre, qu'il va falloir, si nous voulons allier les deux, travailler de sorte que les compagnies qui existent puissent avancer et réussir leur mission et travailler également à augmenter le trafic parce que l'un sans l'autre ne marche pas. Parce que, s'il y a du trafic, normalement toutes les compagnies doivent pouvoir se retrouver. Maintenant, effectivement, on ne

peut pas oublier qu'on pense du jour au lendemain organiser tout cela. Je loue l'expérience marocaine où je vois que la Royale Air Maroc a été confrontée, comme toutes les autres compagnies, à la rude épreuve de la concurrence, mais qu'elle a pu s'en tirer. Vous avez vu que même là, il a fallu créer une autre compagnie pour faire du Low Cost. On ne crée pas une compagnie sans nom et avec 3 avions. Alors qu'aujourd'hui, pour la plupart de nos compagnies sous-régionales, au niveau de la flotte, beaucoup reste à faire. La Royale Air Maroc, c'est 45 avions, et vous avez vu, la nouvelle société qu'ils ont créée aura bientôt 11 avions. C'est dire donc que nous devons essayer de nous mettre ensemble pour être plus forts, pas forcément avec la Royale Air Maroc, mais en tout cas, au niveau de nos Etats, il est important que ceux qui veulent créer des sociétés dans ce domaine sachent qu'il n'y a pas de place pour l'improvisation. Le secteur nécessite de vrais professionnels. Il faut des gens qui sont engagés dans le domaine, qui connaissent le secteur et qui peuvent nous garantir sans faille un transport sécurisé, au meilleur prix possible, parce que c'est ça la loi de la concurrence.

**Aéronautique : 400 millions d'Euros de chiffre d'affaires en 2015**

Dans un point de presse qu'il a animé à la clôture de 1<sup>ère</sup> édition de l'expo Aérien 2008, le ministre marocain de l'Équipement et de Transports, M. Karim Ghellah, a indiqué qu'avec une croissance annuelle 20%, le secteur de l'Aéronautique au Maroc doit créer environ 12 000 nou-



M. Karim Ghellah

veaux emplois. Cela engendra aussi un chiffre d'affaires de 400 millions d'Euros d'ici 2015. Pour le ministre marocain de l'Équipement et de Transports, le secteur de l'aéronautique, qui emploie aujourd'hui 5000 salariés, a de beaux jours devant lui car il promet des perspectives heureuses pour le Royaume chérifien. Selon lui, son pays se positionne auprès de ses partenaires principaux comme détenteur d'un savoir-faire en matière de maintenance et aussi de formation de pilotes, de techniciens et de contrôleurs aériens. Le ministre a mis à profit cette opportunité pour présenter la nouvelle vision du Maroc relativement à l'Aéronautique pôle casablancais dénommé casa aéro city 2.0. En effet, cette version est une sorte de l'offre territoriale de la métropole aux opérateurs nationaux et étrangers officiant dans le secteur de l'industrie de l'Aéronautique.

Pour mettre en place le Casa Aéro 2.0, il va falloir, a-t-il dit, réduire les coûts, répondre aux exigences de la mondialisation et pérenniser l'ouverture de l'espace aérien et de l'arrivée de Low-Cost. Il s'agit donc pour le ministre Karim Ghellah de contribuer au challenge de la reconfiguration de la chaîne de valeur qui vit actuellement le secteur des transports aériens. En somme, on constate que le Royaume du Maroc est résolument engagé sur la voie d'une véritable refonte du système des transports aériens. Et cela lui réussit bien.

## Le Maroc et l'Afrique ensemble

Le Royaume Chérifien dispose d'une compagnie aérienne, le Royal Air Maroc, qui dispose d'un réseau bâti sur un hub orienté vers une logique de correspondances moyen courrier/long courrier. Dans ce schéma, Casablanca représente une plate-forme naturelle pour le transport des flux de trafic au départ de l'Afrique vers le reste du Monde. Pour accompagner cette vision, le programme régulier du réseau Afrique de Royal Air Maroc a prévu, dès 2005, un saut important en termes de fréquences et de connectivité.

En 2007, Royal Air Maroc a ouvert 3 nouvelles destinations en Afrique : Malabo, Freetown et Yaoundé. Aujourd'hui, la compagnie dessert, Dakar, Abidjan, Bamako, Nouakchott, Conakry, Libreville, Niamey, Douala, Ouagadougou, Accra, Lomé, Cotonou, Brazzaville en plus des trois destinations ouvertes en 2007.

En 2008, Royal Air Maroc prévoit de développer son réseau en Afrique à travers l'ouverture dès avril 2008 de Kinshasa et Lagos. Royal Air Maroc



Plusieurs visiteurs ont pris part à l'exposition

offre plus de 70 fréquences hebdomadaires sur l'Afrique au départ de Casablanca et plus de 250 possibilités

de connectivités de l'Afrique vers le reste du monde avec des temps de connexion optimums.

**APPEL A CANDIDATURE  
POUR LE POSTE DE SECRETAIRE AU PROJET PALUDISME  
FONDS MONDIAL ROUND 5**

Le Ministère de la Santé Publique cherche à recruter au Niger un (e) assistant (e) administratif pour le " **Projet d'appui à la mise en œuvre de la nouvelle politique de traitement et de prévention du paludisme au Niger** ".

**PROFIL**

**Le candidat ou la candidate doit :**

- Détenir un diplôme (Brevet de Technicien Supérieur BTS) de Secrétariat ;
- Posséder Une expérience d'au moins cinq ans dans un poste de secrétaire
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique Word, Excel, Power Point
- Avoir une bonne maîtrise des outils de communication internet, auto-com, Fax, photocopieur, scanner.
- Avoir une bonne capacité de rédiger les rapports en français ;
- Être disponible pour les déplacements à l'intérieur du pays ;
- Avoir une bonne aptitude à écrire et communiquer en français ;
- Démontrer une capacité à travailler en équipe.
- Avoir une bonne connaissance de l'anglais (parlé et écrit)
- Etre de nationalité nigérienne ;
- Etre libre de tout engagement vis-à-vis d'un autre employeur ;

**DESCRIPTION DES TACHES DU POSTE**

Placé (e) sous l'autorité directe du Coordonnateur du Programme National de Lutte contre le Paludisme le ou la titulaire devra :

Traiter le courrier, Gérer le système de communication, Gérer la documentation, Organiser les rendez-vous, Assurer la prise de notes, les saisies et traitements informatiques, préparer les réunions

**NB :** les candidatures féminines sont vivement encouragées

**Durée du travail initial :** 5 mois renouvelable ensuite pour 1 an.

**Date de début :** Février 2008

**Date limite de dépôt des dossiers de candidature :**

Les dossiers de candidature seront déposés sous pli fermé avec mention poste de secrétaire Projet Paludisme Fonds Mondial au Secrétariat du Programme National de lutte contre le Paludisme situé au quartier plateau route de la présidence **avant le 07 Février 2008**

**COMPOSITION DU DOSSIER**

Le dossier de candidature doit composer les pièces suivantes

- Une demande manuscrite
- Un acte de naissance
- Un certificat de Nationalité
- Un casier Judiciaire
- Une lettre de motivation démontrant en quoi le (la) candidat (e) se considère apte à assumer le poste ;
- Un curriculum vitae avec les noms et coordonnées de deux personnes de références
- Les copies certifiées des diplômes et attestations de stage ou de travail.

**AVIS DE RECRUTEMENT**

Société de la place, filiale d'un groupe multinational, recherche pour recrutement :

**1 Agent commercial (Vendeuse)** remplissant les conditions suivantes :

- Formation : BEPC + 3 minimum,
- Domaine : - Marketing,
- expérience professionnelle : 2 ans au minimum dans la gestion d'un produit,
- Atouts : expérience dans la maîtrise de l'informatique.
- Age : 25 ans maximum.

Qualité : Etre de bonne moralité et disposer d'un esprit d'équipe.

Les dossiers des candidatures doivent parvenir **au plus tard le 8 février 2008 au Cabinet FEN. fiduciaire Emergence Niger B.P. 7 Niamey (Immeuble FCA)** et doivent comporter

les pièces suivantes :

- une photo d'identité.
- un curriculum vitae.
- copie légalisée du dernier diplôme.
- lettre manuscrite de motivation.
- copie du permis de conduire B.
- une enveloppe timbrée de format A4 portant l'adresse du candidat.

Les autres documents seront demandés ultérieurement.



**OFFRE D' EMPLOI**



Dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'Appui à l'Elevage dans la Région de Dosso (APELDO), les ONG Centre d'Etudes Economiques et Sociales de l'Afrique de l'Ouest - Pôle Régional Niger et Vétérinaires Sans Frontières - Belgique recherchent :

- **1 coresponsable du gestionnaire de projet**
- **2 animateurs**
- **1 secrétaire - comptable**
- **2 chauffeurs - mécaniciens**

**Lieu d'affectation :** Dosso

**Durée d'intervention :** Trois ans / Démarrage prévu début mars 2008

**Organisme recruteur :** Centre d'Etudes Economiques et Sociales de l'Afrique de l'Ouest - Pôle Régional Niger (CESAO - PRN), BP 13188 Niamey, CESAO-PRN@INT-NET.NE

**Contrat :** Contrat à Durée Déterminée d'un an, renouvelable

**Profils recherchés :**

**Coresponsable du gestionnaire projet**

Ingénieur Zootechnicien ou Vétérinaire (homme ou femme) ayant une expérience de 3 ans dans un projet de développement dans le domaine de l'élevage, une expérience d'au moins 1 an en gestion d'équipe, de bonnes connaissances en informatique, une bonne connaissance en production animale. Une expérience ou une bonne connaissance de la zone d'intervention est un avantage. Sait conduire un véhicule 4 X 4 et possède un permis de conduire (auto et moto). Parle couramment le Français, le Haoussa et le Germa (la connaissance du Fulfulde constitue un atout).

**Animateurs**

Technicien supérieur (BEPC + 4 ou BAC + 3) (homme ou femme) ayant 3 années minimum d'expérience en milieu

rural, une expérience confirmée dans le domaine de la vie associative et en animation / sensibilisation. Une expérience dans la zone d'intervention constitue un avantage. Savoir conduire une moto type Yamaha DT 125 est indispensable. Parle Français et Germa et / ou Haoussa et / ou Fulfulde.

**Secrétaire Comptable**

De formation comptabilité - secrétariat niveau BEPC ou BTS (homme ou femme), sachant utiliser un logiciel comptable professionnel. Ayant 3 années d'expériences dans des projets ou ONGs pour le BEPC ou 2 années d'expériences dans des projets ou ONGs pour le BTS. Maîtrise le Français (parlé, lu et écrit) et les outils informatiques : Word, Excel (la connaissance de Power Point constitue un atout). A une connaissance de base en comptabilité analytique et en bureautique. Bonne aptitude à la gestion de la logistique, bonne organisation. Capacité de gestion des courriers et des stocks. La connaissance de la fiscalité nigérienne constitue un atout.

**Chauffeurs - mécaniciens**

Possède un permis de conduire de type B obtenu depuis plus de 5 ans. Un diplôme de mécanicien est un atout. Valorise une expérience de plus de deux ans en tant que chauffeur d'un véhicule 4 x 4. Une expérience en mécanique ou dans un garage auto est un atout. La connaissance du français (parlé, lu et écrit) est indispensable. Une connaissance de la zone d'intervention et des langues locales (Fulfulde, Haoussa, Germa) sont des atouts.

**Descriptions détaillées des postes**

Les descriptions détaillées des postes à pourvoir sont affichées à l'ANPE Niamey et Dosso, chez CESAO-PRN, Avenue du Canada, porte 306, Nouveau Marché, Niamey et chez VSF-B, Avenue de l'Irazer, porte 303, Yantala, Niamey. Aucun autre renseignement, en dehors de ceux fournis sur cette annonce et sur les descriptions de poste, ne

seront transmis aux candidats. Les candidats retenus auront l'occasion de poser toutes leurs questions au cours des entretiens d'embauche.

**Candidatures**

Les candidatures doivent parvenir au siège du CESAO-PRN pour **le 15 février 2008 au plus tard**.

Le dépouillement des candidatures sera réalisé dans la semaine du 18/02/2008 au 22/02/2008.

Les dossiers de candidature comporteront les éléments suivants :

- 1 lettre de motivation comportant 1 référence professionnelle minimum, avec coordonnées complètes (Nom de la structure, adresse, numéro de téléphone et nom de la personne de référence)
- 1 CV

Aucune photocopie légalisée et aucun autre document ne sont nécessaires à ce stade de la procédure. Aucun dossier de candidature ne sera restitué aux candidats.

Seuls les candidats retenus seront contactés. Les autres documents originaux (diplômes, attestations d'emploi,...) seront demandés ultérieurement aux candidats retenus pour vérification et constitution du dossier d'embauche.

**Le projet APELDO**

Le projet APELDO est mis en œuvre dans la Région de Dosso et poursuit l'atteinte des résultats suivants :

- R.1 Les capacités des communes à initier, suivre et évaluer des actions d'élevage viables et d'intérêt général sont renforcées
- R.2 Des réseaux de santé animale de proximité sont mis en place de manière durable au profit des agros éleveurs et des éleveurs de la zone d'intervention
- R.3 Les compétences techniques des agros éleveurs et des éleveurs sont renforcées
- R.4 Les femmes sont mieux prises en compte dans les activités de l'élevage et en tirent des bénéfices accrus
- R.5 Les capacités des organisations de base actives dans le domaine de l'élevage sont renforcées.

**FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL RECHERCHE POUR  
RECRUTEMENT :  
1 Assistant(e) Administratif (ve) et Comptable**

Vous êtes diplômé (e) Bac + 2 à 4 ans en secrétariat ou en gestion et êtes âgé (e) de 25 à 35 ans. Vous êtes dynamique et savez prendre des initiatives, Vous avez une parfaite maîtrise des logiciels Word, Excel et Internet et vous vous exprimez en Anglais, Vous avez une expérience d'au moins 1 ans dans un poste similaire, Nous vous proposons un poste d'Assistant(e) Administratif (ve) et Comptable.

Les dossiers de candidatures seront déposés chez FCA Fiduciaire Conseil & Audit B.P. 7 Niamey - Niger au plus tard le 8 février 2008 et devront comporter les documents suivants :

- une demande écrite à la main,
- un curriculum vitae
- une lettre de motivation,
- copie des derniers diplômes,
- une photo d'identité,
- une enveloppe A" timbrée portant l'adresse du candidat.

Les autres documents seront demandés ultérieurement.  
**NB : CEUX QUI N'ONT PAS LE PROFIL DEMANDE, PRIERE DE S'ABSTENIR.**

**MANAGEMENT FOR ENTERPRISE CONSULT**

886 Avenue CHARLES DE GAULLE  
BP : 12790 Niamey Tél. : 20 73 83 96  
Email: mec\_niger@yahoo.fr  
NIAMEY-NIGER

**PROGRAMME DE FORMATION DU  
PREMIER TRIMESTRE 2008**

FEVRIER 2008

**MAITRISE DE LA FONCTION  
D'ASSISTANT(E) DE DIRECTION**

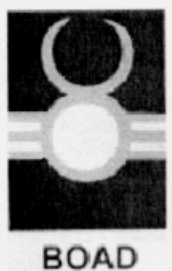
**DU 12 AU 15 FEVRIER 2008  
NIAMEY**

MARS 2008

**GESTION OPTIMUM DE LA TRESORERIE**

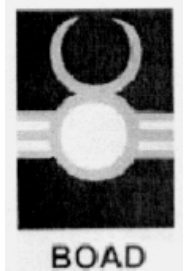
**DU 03 AU 07 MARS 2008  
NIAMEY**

Pour tous renseignements contacter : 20 73 83 96  
96 96 62 59  
96 87 03 75



**COMMUNIQUE**

**EMISSION DE BONS BOAD 2008-2015**



Epargnants et investisseurs de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) a le plaisir de VOUS informer du lancement de sa nouvelle émission de bons d'un montant de 20 milliards F CFA.

Cette émission est conduite par voie d'adjudication. Vos soumissions peuvent être déposées auprès du Siège de la BOAD à Lomé ou de ses Missions résidentes installées dans les immeubles des agences principales de la BCEAO, du 15 janvier au 15 février 2008.

Les offres de taux de rémunération nets d'impôts les plus compétitives seront retenues dans la limite du montant recherché.

Avec les titres BOAB, vous bénéficiez d'une garantie de rentabilité, de sécurité et de liquidité, fondée sur les performances de l'Institution et sur son actionnariat, qui compte les huit pays de l'UEMOA. la BCEAO, la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Européenne d'Investissement (BEI), la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Inde et la République Populaire de Chine.

**BOAD : PLUS DE 30 ANS AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT  
EQUILIBRE DES PAYS DE L'UEMOA.**

**REPUBLIQUE DU NIGER  
MINISTRE DE L'EDUCATION  
NATIONALE**

# AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Au titre de la rentrée scolaire 2008 - 2009, sur financement budget national 2008, le Ministère de l'Education Nationale - MEN porte à la connaissance des fournisseurs, qu'il lance un avis d'appel d'offres national pour l'acquisition de fournitures scolaires réparties en **sept (7) lots** composés comme suit :

## **LOT N°1: CAHIERS POUR ELEVES**

- \* 2 239 446 cahiers de 32 pages
- \* 1 925 439 cahiers de 48 pages
- \* 827 928 cahiers de 100 pages
- \* 413964 cahiers de 196 pages
- \* 7 200 cahiers de dessin
  
- \* 20 580 cahiers de 288 pages

## **LOT N°2: STYLOS, CRAYONS ET GOMMES**

- \* 6 193 399 stylos à bille à encre bleue
- \* 413964 stylos à bille à encre rouge
- \* 2 141 548 crayons à papier
- \* 1 727 715 boîtes de crayons de couleur
- \* 1 727 715 gommes plastiques

## **LOT N°3: DIVERS ARTICLES SCOLAIRES**

- \* 939 630 équerres pour élève
- \* 939 630 compas pour élève
- \* 939 630 rapporteurs élève
- \* 1 727 715 règles pour élève - 20 cm
- \* 2 888 rapporteurs pour tableau
- \* 2 888 règles pour tableau
- \* 2 888 seaux métalliques
- \* 2 888 équerres pour tableau
- \* 2 888 compas pour tableau

## **LOT N°4: BOITES DE CRAIE**

- \* 365 273 boîtes de craie blanche
- \* 121 758 boîtes de craie de couleur

## **LOT N°5: IMPRIMES SCOLAIRES**

- \* 1727715 carnets de correspondance
- \* 320121 fiches scolaires et sanitaires
- \* 3 646 registres matricule - élèves
- \* 3 646 registres matricule - maîtres

## **LOT N°6: ARDOISES ET ARDOISINE**

- \* 320121 ardoises pour élèves
- \* 40 586 boîtes d'ardoisine de 1 kg

## **LOT N°7: CAHIERS DE MATHEMATIQUES**

- \* 387 794 Cahiers de mathématiques pour élèves - CI
- \* 377 071 Cahiers de mathématiques pour élèves CP

Les candidats intéressés à concourir peuvent soumissionner pour un (1) ou plusieurs lots, mais aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de trois (3) lots.

Le dossier d'appel d'offres peut être acheté par les soumissionnaires, moyennant paiement de la somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA payable en espèces. Le dossier à l'adresse peut être examiner à l'adresse suivante : Ministère de l'Education Nationale - MEN-Direction des Ressources Financières et Matérielles - DRFM, sise au 2<sup>ème</sup> étage, bureau Division Comptabilité Matière et Marchés. BP: 557 NIAMEY -NIGER, Tel : 00 227 203849 /00227203910.

Des informations complémentaires seront obtenues à la même adresse.

Les offres doivent être déposées à la même adresse **au plus tard le lundi 03 mars 2008 à 9 heures** et accompagnées d'une garantie bancaire de soumission égale à :

- lot 1 : 17 500 000 francs CFA
- lot 2 : 42 500 000 francs CFA
- lot 3 : 20 000 000 francs CFA
- lot 4 : 28 750 000 francs CFA
- lot 5 : 6 250 000 francs CFA
- lot 6 : 6 250 000 francs CFA
- lot 7 : 15 000 000 francs CFA

Toute offre reçue après la date ci-dessus indiquée sera rejetée.

L'ouverture publique des offres aura lieu **le même jour à 9 heures 30 minutes**, dans la salle de réunion dudit Ministère, en présence d'un huissier de justice ou son représentant et de tous les soumissionnaires (ou leurs

représentants dûment mandatés) qui souhaitent être présents à la séance d'ouverture des plis.

La validité des offres est fixée à 90 jours à compter de la date de l'ouverture des plis. Les offres doivent être présentées comme suit :

Une grande enveloppe comportant la mention suivante : "**Appel d'Offres National N°001/08/FS/MEN/DGAR/DRF/M. Acquisition des fournitures scolaires, à n'ouvrir qu'en commission**" et contenant deux enveloppes dont l'une contenant l'original de l'offre et l'autre, les trois (3) copies

Le contenu de ces enveloppes est composé des pièces suivantes:

- 1) la Lettre de soumission dûment signée et remplie conformément au modèle joint en annexe;
- 2) Une attestation des services fiscaux revêtue de toutes les signatures datant de moins de trois (03) mois;
- 3) Une attestation (datant de moins de trois mois) de l'Inspection du travail et de la CNSS prouvant que le soumissionnaire est en règle vis-à-vis de l'administration de travail du NIGER;
- 4) Une attestation de la chambre de commerce du NIGER de l'année en cours;
- 5) Une attestation d'inscription au registre de commerce du NIGER;
- 6) Un certificat de non faillite et de non liquidation judiciaire datant de moins de trois (3) mois;
- 7) le Bordereau des prix unitaires établis en toutes taxes (TTC);

8) Une caution bancaire, établie et signée par une banque commerciale acceptable par l'acheteur, dont le modèle est joint en annexe;

9) les Instructions aux soumissionnaires (IS) et le cahier des clauses administratives particulières (CCAP), dûment paraphés et signés par le soumissionnaire.

10) les Spécifications techniques dûment paraphées et signées.

Le Ministère de l'Education Nationale se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ou une partie du présent appel d'offres.

## Lutte contre le Noma:

### Expériences de l'ONG Hilfsaktion Noma an Niger

Par Ute Winkler-Stumpf, 1ère Présidente, Hilfsaktion Noma e.V.

**H**ilfsaktion Noma fut fondée comme association d'utilité publique à Regensburg, Allemagne, par un petit groupe de citoyens engagés. Dû aux moyens limités en personnel et en argent, et pour pouvoir aider de façon transparente, les membres décidèrent de concentrer le travail au Niger, un des pays les plus pauvres du monde.

#### Chirurgie coûteuse en Europe

Dans les premières années, les enfants atteints de noma étaient opérés dans les cliniques européennes, car l'infrastructure sur place n'était pas encore suffisante. Toutefois, ceci était énormément coûteux et retirait les enfants de leur milieu habituel. Après des séjours durant souvent plusieurs mois, ils devaient se réadapter à leur pays d'origine.

#### Infrastructure au Niger

C'est pourquoi Hilfsaktion a rapidement décidé de créer sur place les conditions nécessaires pour l'aide, réduire ainsi le coût et en même temps éviter le dépaysement culturel. Pour cela, il fallait créer au Niger une infrastructure médicale adéquate. Il fallait une clinique chirurgicale pour les interventions ainsi que des sta-

tions socio hospitalières, appelés Maisons d'enfants, dans plusieurs régions du pays. Là, les patients en différentes phases de la maladie y sont enregistrés, reçoivent suffisamment de nourriture et d'antibiotiques, s'ils sont en phase aiguë. Puis, si nécessaire, ils sont transférés pour opération vers la Clinique " La Magia " ouverte en 2002 par Hilfsaktion Noma, qui abrite la première station radiologique du pays. Aujourd'hui, il existe des Maisons d'Enfants à Niamey, Tahoua, Maradi et Agadez, où malheureusement pour le moment le travail est fortement entravé par le conflit entre le Gouvernement et les Rebelles. Le pays a besoin d' au moins 3 à 4 nouvelles Maisons d'Enfants.

#### Sensibilisation et prévention

En plus des soins aux malades et des médicaments au stade initial de la maladie, Hilfsaktion a mis depuis 1997 un nouvel accent sur le travail de prévention. Aussi l'aide est étendue à un cercle beaucoup plus large, puisque, par les campagnes de prévention l'apparition de la maladie est souvent empêchée. Des milliers de médecins, infirmiers, enseignants, guérisseurs traditionnels, chefs de village et leaders reli-

gieux ont déjà été sensibilisés et formés pour servir relais.

#### Méthodes traditionnelles

Comme beaucoup de tribus nigériennes considèrent encore les défigurations corporelles causées par le noma comme une malédiction, et cachent ou rejettent les victimes par honte, il était particulièrement important de briser ce tabou par un travail d'information. Des concepts spéciaux devaient être développés, parce que le taux d'analphabétisme de 80% de la population nécessitait une alternative à la transmission écrite de l'information. Sous le slogan " Seul le savoir rend capable d'agir ", Hilfsaktion a développé avec des comédiens nigériens une pièce de théâtre traditionnel illustrant le traitement d'un enfant atteint de noma par un guérisseur traditionnel. Le guérisseur écrit le nom de l'enfant sur un tableau, lave celui-ci et fait boire l'eau sale à l'enfant. Après, il extrait de la joue du tissu nécrotique - un procédé qui pour beaucoup de patients conduit à la mort. Puis, un visiteur vient, qui informe les parents sur le noma et sur les possibilités d'aide gratuite et leur conseille d'agir rapidement.

#### Primes à l'enregistrement

Hilfsaktion offre aussi des primes à l'enregistrement du plus grand nombre d'enfants atteints de noma, pour aider par là le plus grand nombre de victimes. Un autre projet, qui est encore à l'étude, est l'offre de microcrédits aux femmes qui emmènent à temps aux centres de santé leurs enfants atteints de noma.

#### Centre de formation pour d'autres pays

Le travail de prévention est appuyé en plus par plusieurs centres. Dans la Région de Tahoua,

un centre de vaccination a été ouvert en 2006 pour renforcer les défenses immunitaires des enfants. Depuis 2007, y ont été traités aussi des enfants souffrant de malnutrition grave. Ceci est fait également au centre ouvert en 2005 dans le Département de Loga. Cette année même, un nouveau Centre Noma va être ouvert à Niamey, qui unira sensibilisation, prévention, soins et réintégration sociale et qui servira de centre d'information et de formation pour d'autres pays d'Afrique Occidentale.

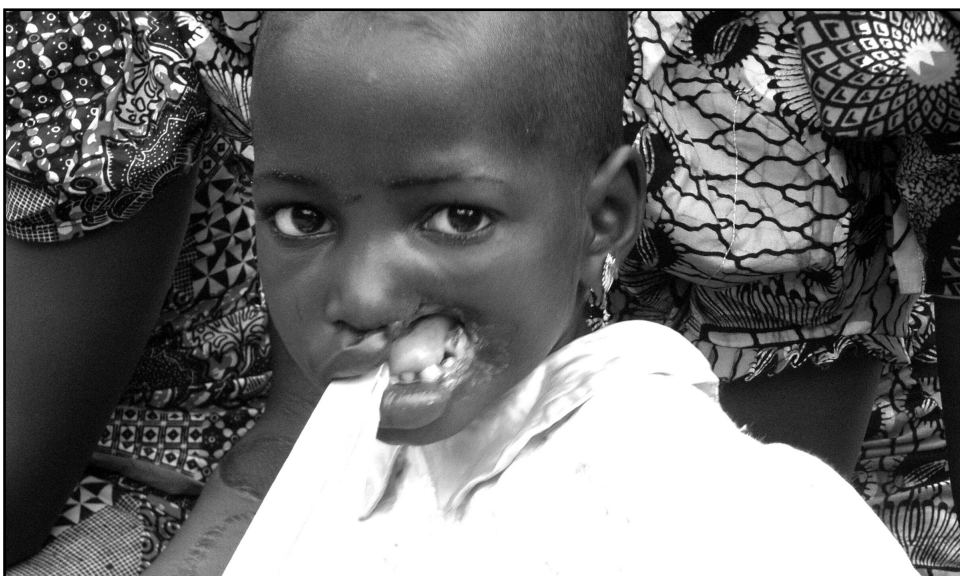
#### Coopération avec le Gouvernement

Le gouvernement nigérien a fortement appuyé au début le travail de Hilfsaktion Noma, ce qui a rendu l'aide possible. Même aujourd'hui, nos rapports avec les dirigeants politiques du pays sont bons. Les agents de Hilfsaktion obtiennent régulièrement des permis de travail au Niger. Alors que Hilfsaktion informe le gouvernement de son travail et obtient les permis nécessaires, le travail sur place est fait en toute indépendance. Les chiffres officiels du gouvernement concernant le noma sont inférieurs à ceux des enfants enregistrés et pris en charge par Hilfsaktion. Les autres organisations humanitaires comme Sentinelles et Campaner ne semblent pas être incluses dans les données officielles.

#### Hilfsaktion Noma en chiffres

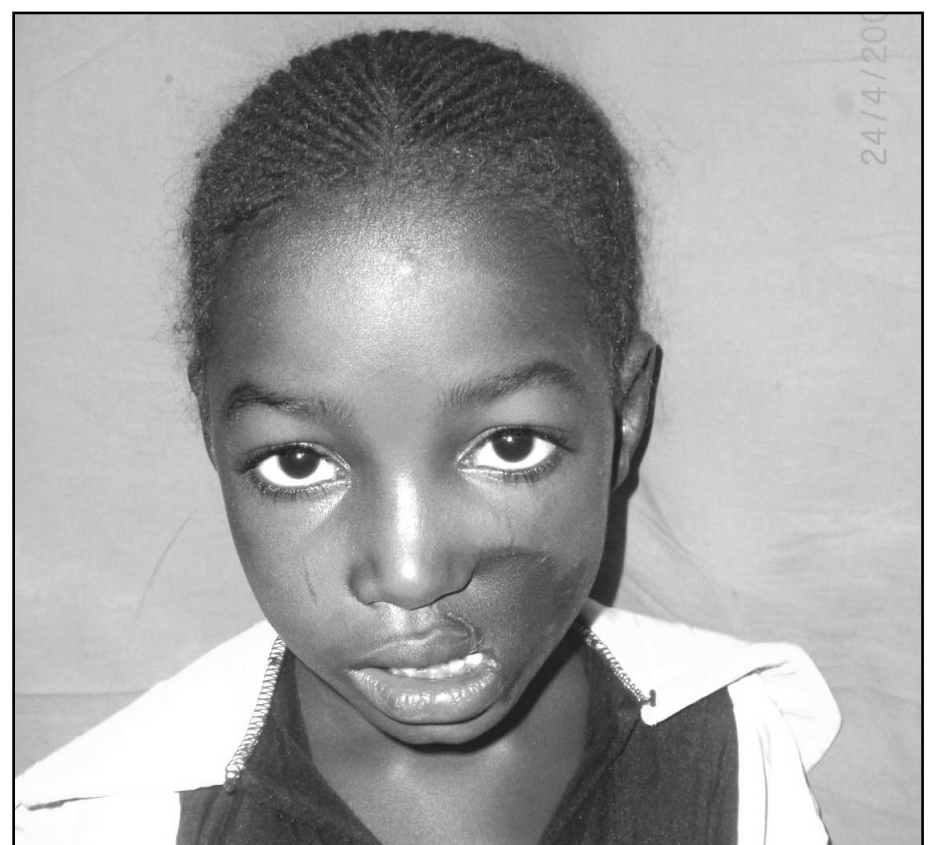
2.903 enfants atteints de noma enregistrés  
1.888 traités  
1.264 opérés (1.176 à Niamey, 88 en Europe)  
651 traités en phase aiguë  
17.273 enfants malnutris récupérés et par là protégés contre le noma  
16.180 enfants vaccinés

Pour plus d'information, voir : [www.hilfsaktionnoma.de](http://www.hilfsaktionnoma.de)



Liste des malades opérés

N°	Noms & Prénoms	Sexe	Age	Région	Date d'op	Type d'opération	Chirurgien
1	Saleh Ramadan	M	17 ans	Tchad	23/01/08	Nasen- Oberlippenrekonstruktion	Prof. Holle
2	Moussa Hamadou	M	18 ans	Niamey	23/01/08	Oberlippen - Rekonstruktion	Prof. Schwabegger
3	Abdoulrazak Mahamadou	M	16 ans	Tahoua	23/01/08	Mundwinkelrekonstruktion	Prof. Schwabegger
4	Habibou Mahamadoun	M	13 ans	Tahoua	23/01/08	Lippen - Spalte	Prof. Schwabegger
5	Boubacar Dji bo	M	38 ans	Niamey	26/01/08	Oberlippen - Rekonstruktion	Prof. Holle
6	Moussa Mahamane	M		Tahoua	24/01/08	Freier Radialislappen	Holle/Schwabegger
7	Sani Ibrahim	M	11 ans	Maradi	25/01/08	Lippen - Spalte	Prof. Holle
8	Abdoul Aziz Ousmane	M	14 ans	Maradi	26/01/08	Oberlippen-Nasenstegrekonstr.	Prof. Holle
9	Djafarou Hamadou	M	4 ans	Niamey	27/01/08	Locale Lappenplastik	Prof. Holle
10	Déla Dji bo	F	14 ans	Tahoua	27/01/08	Unterlippenrekonstruktion	Prof. Schwabegger
11	Tassiou Zabeïrou	M	17 ans	Tahoua	26/01/08	Oberlippen - Rekonstruktion	Prof. Holle
12	Roukaya Hama	F	13 ans	Niamey	27/01/08	Oberlippenrekonstruktion/Nase	Prof. Holle
13	Ibrahim Amadou	M	20 ans	Tahoua	28/01/08	Freier Lappen	Prof. Schwabegger
14	Rabi Roufaye	F	13 ans	Tahoua	27/01/08	Kinn-Unterlippenrekonstruktion	Prof. Schwabegger
15	Hamidou Kaka	M	15 ans	Maradi	23/01/08	Hautdefekt-Kinn- lokale Lappenpl.	Prof. Schwabegger
16	Rachida Idi	F	12 ans	Maradi	28/01/08	Trismus-Distraktor	Prof. Holle
17	Moubarak Aminou	M		Tahoua	25/01/08	Lippen - Spalte	Prof. Schwabegger
18	Haoua Salifou	F	13 ans	Maradi	28/01/08	Mundwinkel-Korrektur	
19	Moussa Daouda	M	29 ans	Tahoua		Mikrognati - Trismus	
20	Laouré Abdou Mahamane	F	16 ans	Maradi	27/01/08	Oberlippen-Rekonstruk, Fanlappen	Prof. Holle
21	Halissa Habou	F	6 ans	Maradi	23/01/08	Lippen - Spalte	Prof. Holle
22	Rabiou Ousmane	M	25 ans	Maradi	25/01/08	Lippen - Spalte	Prof. Schwabegger
23	Hassia Chaïbou	F	6 ans	Maradi		Haut- Knochendefekt Evakuierung	Europa
24	Mariama Amadou	F	5 ans	Maradi		Freie Lappenplastik	2009
25	Haoua Moumouni	F	21 ans	Niamey		Nasenrekonstruk -Knochentranspl.	Prof. Holle
26	Abida Souley	F	12 ans	Tahoua	25/01/08	Nasenrekonstruktion.	Prof. Holle
27	Oubeïda Ibrahim	F	8 ans	Tahoua	24/01/08	Trismus - Distraktor	Prof. Holle
28	Sabila Ekali	F	30 ans	Tahoua	22/01/08	Trismus - Kontrolle	Prof. Holle
29	Mahamadou Keïta	M	3 ans	Guinée B.		verstorben	
30	Abdoul Karim Yacouba	M	15 mois	Niamey	24/01/08	Zahnextraktion - Lippenverschluss	Prof. Holle
31	Ousseïni Adamou	M	1 an	Niamey	25/01/08	Lippen - Spalte	Prof. Schwabegger
32	Fadila Falalou	F	8 ans	Maradi	27/01/08	Brandverletzung - Haende-Gesicht	Holle/Schwabegger





**APPEL D'OFFRES NATIONAL N° : 02 /07/CONCERN/ TA**  
**TRAVAUX DE REHABILITATION DE QUATORZE (14) PUIITS CIMENTES DANS LES DEPARTEMENTS DE ILLELA ET TAHOUA REGION DE TAHOUA**

1. L' ONG CONCERN WORLDWIDE intervient dans la Région de Tahoua depuis 2004 dans les secteurs de la nutrition, de la santé et de l'éducation.

Dans le domaine de l'eau, d'hygiène et d'assainissement, un programme est en cours d'exécution dans la zone d'intervention constituée par les Départements de Illela et Tahoua.

Dans le cadre de ses activités, l'ONG INTERNATIONALE CONCERN Worldwide, Représentation de Tahoua BP 118, Tahoua, Tél 20 610 251, finance les travaux de réhabilitation de quatorze (14) puits cimentés, dans les départements de Illela et Tahoua, Région de Tahoua.

2. À cet effet, l'ONG INTERNATIONALE CONCERN Worldwide, Représentation de Tahoua en partenariat avec la Direction Régionale de l'Hydraulique de Tahoua, lance un avis d'appel d'offres ouvert à l'intention des entreprises de 2ème catégorie et plus, de droit nigérien, agréées en travaux publics, option puits.

La nature et la quantité des prestations sont précisées dans le cahier de prescriptions techniques et les différentes annexes du dossier d'appel d'offres.

L'ensemble des travaux est reparti en 2 lots indivisibles.

VILLAGES DU LOT N° 1 : 6 puits à réhabiliter dans les communes de Tajaé et Illela.

N°	VILLAGE/PUIITS	COMMUNE	DEPARTEMENT
1	Guidan Daouda 1	Illela	Illela
2	Guidan Daouda 2		
3	Goba	Tajaé	
4	Bakin Zango		
5	Guidan Dimao		
6	Dago 2		

VILLAGES DU LOT N° 2 : 8 puits à réhabiliter dans les communes de Illela, Bambeye et Kalfou.

N°	VILLAGE/PUIITS	COMMUNE	DEPARTEMENT
1	Baoutchi 1	Illela	Illela
2	Baoutchi 2		
3	Dallé		
4	Zangon Tchiga		
5	Nadara 1	Bambeye	Tahoua
6	Bambeye		
7	Kalfou Rahi		
8	Kalfou Dabagui		

3. Les dossiers d'appels d'offres, peuvent être retirés à partir du mardi 15 janvier contre paiement d'une somme non remboursable de 50.000 FCFA auprès de :

==> **Bureau de l'ONG INTERNATIONALE CONCERN Worldwide**, Représentation de Tahoua BP 118, Tahoua, Tél 20 610 251 ;

==> **Siège de l'ONG INTERNATIONALE CONCERN Worldwide**, Niamey, Quartier Plateau, Rue des Djarmakoye, Mauris Délens, Tél 20 75 54 25 ;

Toute entreprise peut soumissionner pour tous les lots, mais ne peut être adjudicataire de plus d'un (1) lot.

Le soumissionnaire proposera un délai de réalisation, qui ne peut dépasser deux (2) mois pour chaque lot.

Les offres seront rédigées en langue française, en trois (3) exemplaires (1 original et 2 copies marquées telles) et directement déposées auprès du **Bureau de l'ONG INTERNATIONALE CONCERN Worldwide, Représentation de Tahoua BP 118, Tahoua, Tél 20 610 251, au plus tard le jeudi 28 février 2008 à 09h00.**

La séance d'ouverture des plis aura lieu le jeudi 28 février 2008 à 09h15 dans le bureau de **l'ONG INTERNATIONALE CONCERN Worldwide**, Représentation de Tahoua BP 118, Tahoua, Tél 20 610 251.

La garantie de l'offre est de 2% (de l'offre) par lot et doit être bancaire. Les différents soumissionnaires pourront assister à la séance de dépouillement ou se faire représenter.

**Concern Worldwide,**  
**Coordinatrice Régionale Tahoua**  
**Melle Jackie Kiernan**

**SPECIAL CAN 2008**

**Jouez et gagnez des comptes d'épargnes d'une valeur de 25 000FCFA et de 50 000FCFA et de nombreux lots**

*Trouvez le meilleur buteur de la CAN*

*Trouvez l'équipe finaliste de la CAN*





Votre contact  
 Nom.....  
 Prénom.....  
 Tel.....  
 Cell.....

**Règlement:** Il vous suffit de remplir les cases et de déposer le bulletin au siège de la **BSIC** et de ses **Agences**. Cinq comptes d'épargne d'une valeur de **25 000FCFA** seront accordés pour le meilleur buteur et cinq comptes d'épargnes d'une valeur de **50 000FCFA** pour l'équipe finaliste. Le tirage se fera sous la présence d'un huissier de justice. **Après le 6 février aucun bulletin de participation ne sera accepté.**

A déposer avant le 6 février 2008



**BSIC Niger SA:**

Siège  
Rue de la Copro

Tel: 20 73 99 01/02/04

Agence  
Marché Albarka

Tel: 20 36 21 23

Agence  
2<sup>ème</sup> Arrondissement

Tel: 20 73 31 38

Agence de Tahoua  
En Face du Grand Marché

Tel: 20 610 780



Transfert d'argent international



Lux-Development

# AVIS D'APPEL D'OFFRES N° NIG/015 08 252

Lancé par le Ministère du Développement Agricole dans le cadre d'un projet recevant un appui financier du Grand-Duché de Luxembourg.

### 1) Identification et financement du projet

- a) Intitulé : Projet NIG/015 Dosso Ma Za'Ada - Réalisation de 9 mini aménagements hydro agricoles.
- b) Numéro : NIG/015 08 252
- c) Sources de financement :
  - Le Gouvernement de la République du Niger et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg comme défini dans le Protocole du Projet Dosso Ma Za'Ada N°NIG/015 du 7 décembre 2005
  - Contrepartie en nature des communes bénéficiaires sous forme de mise à disposition du foncier
  - d) Situation du financement:
  - Acquis pour le financement direct du projet NIG/015
  - Attribution et réalisation des travaux sous réserve d'obtention par les communes bénéficiaires des titres fonciers d'achat ou de cession définitive des terres à aménager

### 2) Identification du marché

- a) Type de marché : Travaux
- b) Objet : Réalisation de 9 mini aménagements hydro agricoles
- c) Nombre de lots : 9 lots

N° Lot	Localité / site	Commune	Superficie (ha)
Lot 1	Haidara Koara	Sakadamna	2,30
Lot 2	Daoudadeye	Karguibangou	1,75
Lot 3	Tchiara Béri	Golé	2,38
Lot 4	Sata Koara	Tessa	2,10
Lot 5	Banidey	TomboKoirey	1,60
Lot 6	Djobodey	Tessa	1,40
Lot 7	Mayara Koara	Gouroubankassam	1,36
Lot 8	Guimba Tombo	Farey	1,52
Lot 9	Tombo Alfagadey	Garankede	1,60

d) Groupement de lots : Les entreprises sont invitées à soumissionner à un ou plusieurs lots, cependant les soumissionnaires ne peuvent être attributaires de plus d'un lot. Néanmoins, peuvent être attributaires de deux lots maximum, les soumissionnaires ayant minimum trois années d'ancienneté et justifiant, pour les trois dernières années, dans leur offre d'un chiffre d'affaire moyen annuel supérieur ou égal au double du montant des deux soumissions les plus élevées pour les lots considérés dans l'offre.

### 3) Critères d'éligibilité et d'évaluation

- a) Origine: pas de restriction
- b) Éligibilité:

- Entreprises de la catégorie Puits
- Les Entreprises ayant des marchés de travaux en cours dans le cadre des projets NIG/015 et NIG/016 devront avoir atteint un taux d'avancement financier supérieur ou égal à 75 % du taux d'avancement financier théorique pour le délai écoulé.
- c) Évaluation: l'offre administrativement et techniquement conforme la moins disante sera déclarée attributaire
- d) Variantes : Aucune variante ne sera prise en compte

### 4) Lieux et délais

- a) Localisation du Projet : Département de Dosso - Région de Dosso - Niger
- b) Lieu d'exécution : Dans huit communes du Département de Dosso
- c) Délai d'exécution: 4 mois
- d) Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite pour la réception des offres

### 5) Pouvoir Adjudicateur

- a) Autorité contractante :
  - Maître d'ouvrage: la Direction Régionale du Développement Agricole de Dosso
  - Les maires des communes concernées.
- b) Bénéficiaires: les populations des neuf localités concernées.
- c) Maîtrise d'œuvre institutionnelle (responsable de la conception et de l'exécution des travaux pour le compte du Maître d'ouvrage et des communes): le Service Régional des Aménagements et des Equipements Ruraux Agricoles de Dosso
- d) Maîtrise d'œuvre d'exécution, chargée du contrôle des travaux : sera désignée ultérieurement
- e) Bailleurs de fonds : Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg
- f) Représentant du Bailleur de fonds: Lux-Development

### 6) Dossier d'Appel d'offres

- a) Type : Dossier d'Appel d'offres international, à compétition ouverte, à prix unitaires fermes et non révisables
- b) Conditions d'acquisition : tout candidat intéressé pourra retirer le dossier complet de l'appel d'offres auprès du Service Régional des Aménagements et Equipements Ruraux Agricoles de Dosso, à partir du mercredi 30 janvier 2008, contre paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, payables en espèces ou par chèque bancaire certifié et libellé à l'ordre de Monsieur le Directeur Régional des Aménagements et Equipements Ruraux Agricoles de Dosso - Niger, avec mention "DAO N° NIG/015 08 252".
- c) Consultation du dossier : le dossier d'appel d'offres peut être con-

sulté gratuitement au Service Régional des Aménagements et Equipements Ruraux Agricoles de Dosso (BP : 87 Dosso, Tél. 227 20 65 01 00) ou au Projet Dosso Ma Za'Ada - NIG/015 (BP 154 Dosso, Tél. 227 20 65 00 29)

d) Notifications et communications écrites: au Directeur Régional des Aménagements et Equipements Ruraux Agricoles de Dosso - BP : 87 Dosso, Tél. 227 20 65 01 00

e) Date limite pour les demandes d'informations complémentaires : 10 jours avant la date limite de réception des offres

f) Date limite pour la fourniture d'explications aux soumissionnaires : 5 jours avant la date limite de réception des offres

### 7) Langue, monnaie, réception et ouverture des Soumissions

- a) Langue : Français
- b) Monnaie : Franc CFA
- c) Adresse pour la réception et l'ouverture : 1 original et 3 copies à déposer au Projet NIG/015 Dosso Ma Za'Ada (BP 154 Dosso, Tél. 227 20 65 00 29)
- d) Date et heure limite pour la réception : le vendredi 29 février 2008 à 10 heures (heure locale)
- e) Date et heure pour la séance publique d'ouverture: idem point 7d) ci-dessus

### 8) Cautionnement et Garanties

- a) De soumission : 1 % du montant de l'offre
- b) De bonne exécution : 10 % du montant du marché
- c) Autres : voir DAO

### 9) Paiements

Tous les paiements éligibles dans le cadre du présent marché seront effectués par Lux-Development pour le compte du Maître d'ouvrage.

### 10) Réunion d'information et/ou Visite des lieux

- a) Réunion d'information : non obligatoire mais vivement conseillée : le mardi 12 février 2008 à 10 heures dans les locaux du projet
- b) Visite des lieux obligatoire : les soumissionnaires doivent compléter et signer la liste de visite des lieux au niveau des sites (villages) concernés entre le 1 février et le 27 février 2008

### 11) Prestations additionnelles similaires :

Le présent marché ne prévoit pas de prestations additionnelles similaires.

### 12) Renseignements complémentaires: voir dossier d'appels d'offres

Pour maximiser leurs chances, il est conseillé aux candidats de soumissionner à tous les lots pour lesquels ils sont éligibles.

## AVIS D'APPEL D'OFFRES REGIONAL N°01/2008/MDA/DGGR/PASA

### Art.1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES ET LOCALISATION

Messieurs les entrepreneurs sont informés que dans le cadre du Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire dans les régions de Dosso et Tillabéri, le Ministère du Développement Agricole lance un avis d'appel d'Offres régional pour la réalisation en deux (2) lots des travaux d'aménagement de périmètres villageois dans le département de Dogondoutchi (Région de Dosso).

Il s'agit de :

#### Lot n°1 :

- Travaux d'aménagement d'un périmètre irrigué villageois du site de Birni N 'Lokoyo dans le département de Dogondoutchi d'une superficie de 10 ha.

#### Lot n°2 :

- Travaux d'aménagement d'un périmètre irrigué villageois du site de Makyéra dans le département de Dogondoutchi d'une superficie de 7,5 ha. La situation géographique des sites est donnée dans le tableau ci-dessous.

REGION	DEPARTEMENT	VILLAGE	LATITUDE NORD	LONGITUDE EST
DOSSO	Dogondoutchi	Birni N'Lokoyo	13° 47'12 " 13°48'11"	4° 01' 58" 4° 03' 56"
		Makyéra	13°57'02 " 13°58' 01"	4° 03' 56" 4° 05'54"

Les entrepreneurs intéressés peuvent soumissionner pour un ou pour l'ensemble des lots.

### Art.2 -SOURCE DE FINANCEMENT

Les travaux sont financés par la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique et la République du Niger conformément à l'accord de prêt conclu par les deux parties le 26 juillet

2002.

### Art.3 - PAYS D'ORIGINE DES SOUMISSIONNAIRES

Le présent appel d'offre régional est ouvert aux entreprises Arabes et Africaines. Une entreprise est éligible, si elle répond aux critères suivants :

1. Elle est créée ou installée dans un pays arabe ou africain
2. Son lieu d'activité se trouve dans un pays arabe ou africain
3. Elle appartient pour plus de 50% à une ou plusieurs entreprises installées dans un ou plusieurs pays arabes ou africains (ces entreprises doivent également remplir le critère de nationalité par rapport à ces pays) et/ou à des ressortissants de ces mêmes pays.
4. 80% au moins de l'ensemble des personnes qui doivent assurer des prestations dans le cadre du marché à exécuter dans le pays ou qui sont employées directement par l'entreprise ou par un sous-traitant sont des ressortissants d'un pays arabe ou africain.

### Art.4 - RETRAIT DES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRE

Le Dossier d'Appel d'Offre établi en langue française peut être retiré auprès du Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PASA) Tél./Fax (227) 20 74 16 14, B.P. 241 Niamey (Niger) ou à la Direction Générale du Génie Rural Tél. ( 227) 20 73 21 48 Fax:( 227) 20 73 20 16 B.P.241 Niamey (Niger) dès publication au journal .

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu sur demande écrite à l'UE/PASA moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille francs CFA (100.000 Fcfa) payable au comptant ou par chèque certifié et libellé au nom du Coordonnateur du PASA.

### Art.5 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Tout renseignement complémentaire relatif au Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à l'UE/PASA ou à la Direction Générale du Génie Rural (DGGR) du Niger aux adresses sus-indiquées, trente(30) jours avant la date limite de dépôt des offres.

### Art.6 -DEFINITION DES PRIX

Les prix seront calculés hors droits de douane et hors taxes, conformément au Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

### Art.7 -DATE ET LIEU DU DEPOT DES OFFRES

Toutes les offres rédigées en langue française devront inclure les frais forfaitaires d'adjudication d'un montant équivalent à 1% du montant du marché. Elles devront être remises en quatre (4) exemplaires dont un(1) original à l'UE/PASA Niamey sous peine de rejet au plus tard le 21 Mars 2008 à 9 heures, heure locale - soit par poste en recommandé avec accusé de réception soit déposées contre récépissé et devront porter la mention "Avis d'Appel d'Offre régional n°01/2008/MDA/DGGR/PASA pour la réalisation des travaux d'aménagement de périmètres villageois dans le département de Dogondoutchi (Région de Dosso)" avec la mention "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

### Art.8 -CAUTION DE SOUMISSION

Les offres doivent être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant minimal fixé à deux pour cent (2%) du montant de la soumission.

### Art.9 -REJET DES OFFRES

Toute offre non produite en quatre (4) exem-

plaires et non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'offres sera déclarée irrecevable.

### Art.10 -VALIDITE DES PIECES ADMINISTRATIVES

Les pièces administratives dont la caution de soumission, devront être impérativement en originaux datant de moins de trois (3) mois sous peine de rejet.

### Art.11 -DELAI D'ENGAGEMENT

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

### Art.12 -VISITE DES LIEUX DES TRAVAUX

Il est à noter que la visite des lieux est unique et obligatoire. Elle sera organisée par l'UE/PASA et sera sanctionnée par une réunion de synthèse en présence de l'ensemble des soumissionnaires.

**Date : 21 Février 2008 à 9 heures** (heure locale)  
**Lieu de départ:** Ministère du Développement Agricole

**Moyen de transport :** Véhicule(s) de terrain propre à chaque soumissionnaire

A l'issue de cette reconnaissance, une attestation de visite des lieux sera délivrée à chaque soumissionnaire par l'UE/PASA qu'il joindra à son offre.

### Art.13 -OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis est publique, elle sera effectuée dans la salle de réunion du Ministère du Développement Agricole(MDA) du Niger le 21 Mars 2008 à partir de 10 heures, heure locale par la Commission ad hoc de Marché siégeant en présence de chaque soumissionnaire ou de son Représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

## APPEL A CANDIDATURE

### POUR LE POSTE DE COMPTABLE AU PROJET PALUDISME FONDS MONDIAL ROUND 5

Le Ministère de la Santé Publique cherche à recruter au Niger un (e) comptable pour le " **Projet d'appui à la mise en œuvre de la nouvelle politique de traitement et de prévention du paludisme au Niger** ".

**PROFIL**

**Le candidat ou la candidate doit :**

- Avoir un diplôme universitaire de niveau Bac + 4 au moins en comptabilité, finances, gestion programmatique et financière; ou Détenir un diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisés (DESS) en comptabilité / gestion.
- Avoir une expérience de 5 ans au moins en comptabilité et/ou gestion financière ;
- Connaissance démontrée des procédures de finance, comptabilité, et contrôle des coûts;
- Une excellente maîtrise de l'outil informatique (Excel, Word, Access, etc..)
- Capacité démontrée de garder la confidentialité ;
- Très bonne connaissance de l'anglais ; et avoir une expérience du niveau international.
- Avoir une formation à l'utilisation d'un logiciel comptable professionnel
- Maîtrise de la comptabilité analytique double
- Etre de nationalité nigérienne ;
- Etre libre de tout engagement vis-à-vis d'un autre employeur ;
- Posséder une expérience d'au moins cinq ans dans un poste de comptable
- Avoir une longue expérience et une grande capacité pour le suivi et l'audit des projets
- Avoir une bonne capacité de rédiger les rapports et communiquer en français ;

- Être disponible pour les déplacements à l'intérieur du Niger ;
- Démontrer une capacité à travailler en équipe.
- Etre disponible à tout moment pour le travail et apte à travaillé sous pression
- Avoir une expérience dans un projet de santé.
- Avoir une expérience de la mise en œuvre et le suivi des projets de type Fonds Mondial, Banque Mondiale est un atout.

**DESCRIPTION DES TACHES DU POSTE**

Placé (e) sous l'autorité directe du coordonnateur du programme national de lutte contre le paludisme, et celle de la responsable du service Administratif et financier du PNL, le ou la titulaire devra :

- Apporter son expertise pour la gestion financière du projet;
- Assurer le suivi de traitement des dossiers financiers du projet en collaboration avec la responsable du service administratif et financier du PNL ;
- Participer à la mise en œuvre du projet ;
- Participer au suivi et évaluation du projet ;
- Participer à l'organisation et à la tenue des différentes rencontres concernant le projet ;
- Participer à l'élaboration du rapport de l'état d'avancement du projet ;
- Collaborer avec les différents intervenants pour la réussite du projet.
- Auditer les comptes du projet dans les régions et districts sanitaires
- Rédiger les rapports financiers
- Assurer le suivi des comptes du projet
- Assurer le remplissage des différents livres de caisse

-S'assurer des procédures comptables des projets financés par le Fonds Mondial

**Durée du travail initial :** 5 mois renouvelable ensuite pour un an.

**Date de début :** Février 2008

**Date limite de dépôt des dossiers de candidature :** Les dossiers de candidature seront déposés sous pli fermé avec mention poste de comptable Projet Paludisme Fonds Mondial au Secrétariat du Programme National de lutte contre le Paludisme situé au quartier Plateau route de la présidence **avant le 07 Février 2008**

**COMPOSITION DU DOSSIER**

- Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes
- Un acte de naissance
  - Un certificat de Nationalité
  - Un casier Judiciaire
  - Une lettre de motivation démontrant en quoi le (la) candidat (e) se considère apte à assumer le poste ;
  - Un curriculum vitae avec les noms et coordonnées de deux personnes de références ;
  - Les copies certifiées des diplômes et attestations de stage ou de travail
- Le projet se réserve le droit de ne donner suite qu'aux candidatures présentant pour lui un intérêt au regard des attributions/qualifications et expériences exigées pour le poste.

## APPEL A CANDIDATURE

### POUR LE POSTE D'ASSISTANT (E) EN APPROVISIONNEMENT AU PROJET PALUDISME FONDS MONDIAL ROUND 5

Le Ministère de la Santé Publique cherche à recruter au Niger un (e) Assistant (e) en Approvisionnement pour le " **Projet d'appui à la mise en œuvre de la nouvelle politique de traitement et de prévention du paludisme au Niger** ".

**I. Titre du poste :** Assistant (e) Approvisionnement

**A/- Fonctions :**

- Sous la supervision du Coordonnateur du PNL, il/elle est chargé (e) de:
- Contribuer à la finalisation par année et par trimestre le plan de tous les achats à effectuer dans le cadre du programme du fonds mondial de lutte contre le Paludisme et la Tuberculose au Niger ;
  - Maintenir une concertation dynamique avec les partenaires des secteurs public et privé, de l'équipe de direction du programme et le LFA pour la mise à jour des besoins, l'application des procédures d'achat et de gestion du FM ainsi que le plan de distribution et de gestion ;
  - Maîtriser les procédures d'achat et de gestion des agences du système des Nations Unies, en particulier le PNUD...et veiller à leur application ;
  - Travailler avec les services financiers et logistiques du PNUD ainsi que d'autres partenaires impliqués dans les activités du FM sur les aspects de commandes, contrôle de qualité des produits fournis et le suivi des paiements ;
  - Veiller scrupuleusement au respect des délais prévus dans les plans de travail des projets pour les commandes de matériels et équipement et leur livraison aux centres de santé ;
  - Contribuer à l'élaboration des dossiers d'appels d'offres ; d'acquisition de matériels et fournitures, tout en s'assurant de leur conformité par rapport aux procédures ;
  - Contribuer à la Planification et à l'organisation toutes les étapes d'évaluation, d'attribution et de passation des marchés et commandes du Programme ;
  - Organiser la diffusion par les médias ou lettre, de tous les avis de consultation ou appels d'offres ;
  - Recueillir les avis et expertises nécessaires pour l'accomplissement des travaux d'acquisition de fournitures et matériels.
  - Participer à la négociation de toutes les conditions de prix et de garantie relatives aux achats et aux marchés. Veiller à ce que les produits soient de meilleures qualités et à des prix abordables. ;
  - Suivre de près et avec minutie l'exécution des travaux de réparation, les prestations de service et les acquisitions de fournitures et matériels ;
  - Faire un rapport mensuel et trimestriel de la situation des équipements, des commandes et marchés exécutés et en cours dans le cadre du programme ;

- Rendre compte quotidiennement aux responsables du programme des évolutions des tâches ci- dessus énumérées en intégrant les feed-back nécessaires ;
- Préparer les procès-verbaux de réception de toutes les commandes de biens et services
- Assurer les livraisons des équipements aux services et structures bénéficiaires ;
- Développer un système d'inventaire permanent de gestion et de suivi de tous les équipements et produits achetés dans le cadre des activités du fonds mondial, évaluer la mise en application de ces systèmes et veiller à sa mise à jour en prenant toutes les mesures nécessaires afin que les biens soient gardés en sécurité ;
- Suivre avec les services généraux du PNUD, les fournisseurs et transitaires, les envois de matériels et fournitures, afin de négocier à temps toutes les formalités d'exonération et d'enlèvement
- Accomplir toutes autres tâches confiées par le superviseur.

**B/- Qualifications requises :**

- Détenir un DES en planification, élaboration, suivi évaluation des Projets de développement
  - Diplôme de niveau bac+3 au moins en sciences de gestion, en économie, avec une formation complémentaire en approvisionnement et gestion de stock.
  - Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans la gestion des achats, en relation avec des programmes d'aide au développement ;
  - Parfaite maîtrise du français et bonne connaissance de l'anglais ;
  - Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Atlas, Outlook...) et des technologies de l'information et de la communication.
- Atouts**
- Formation en gestion des achats et approvisionnement pour les pays francophones
  - La connaissance des procédures du PNUD en matière d'approvisionnement
  - Expérience en matière d'approvisionnement des projets financés par le Fonds Mondial de lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose est un atout considérable ;
  - Expérience en matière d'exécution, de gestion de projets dans le secteur de la santé avec une expérience du VIH/SIDA, du paludisme et de la tuberculose ;
  - Expérience de collaboration avec les ONG et la société civile ;
  - Formation en quantification des produits pharmaceutiques liées au VIH /

SIDA, Paludisme, **C/- Compétences**

- solides capacités d'analyse et de synthèse des situations et habilité à trouver des solutions ;
  - Aptitude à travailler sous la contrainte des délais et des résultats en faisant preuve d'initiative, de dynamisme et de pro activité ;
  - Aptitude et intérêt à travailler en équipe dans un environnement multi-culturel ;
  - Solides capacités d'expression écrite et orale et réelles aptitudes à formuler de façon claire et concise ses idées ;
  - Aptitude à communiquer de façon efficace avec les différents partenaires impliqués ;
  - Ouverture d'esprit et volonté de faire preuve d'adaptabilité et de souplesse dans les relations avec ses collaborateurs ;
- Durée du travail initial : 5 mois renouvelable ensuite pour 1 an.  
Le contrat concernant le poste sera de courte durée (cinq mois à compter de février 2008) et renouvelable selon des conditionnalités liées à l'évolution des projets paludisme financés par le cinquième round du Fonds Mondial.

**Date de début :** Février 2008

**Date limite de dépôt des dossiers de candidature :** Les dossiers de candidature seront déposés sous pli fermé avec mention poste assistant en approvisionnement Projet Paludisme Fonds Mondial au Secrétariat du Programme National de lutte contre le Paludisme situé au quartier Plateau route de la présidence **avant le 07 Février 2008**.

**COMPOSITION DU DOSSIER**

- Une demande manuscrite adressée au Coordonnateur du Programme National de Lutte contre le Paludisme
- Un acte de naissance
  - Un certificat de Nationalité
  - Un casier Judiciaire
  - Une lettre de motivation
  - Un curriculum vitae
  - Les copies certifiées des diplômes et attestations de stage ou de travail

Le projet se réserve le droit de ne donner suite qu'aux candidatures présentant pour lui un intérêt au regard des attributions / qualifications et expériences exigées pour le poste.

# HOROSCOPE

Prévisions de vendredi-samedi-dimanche

## 1 Bélier (21 mars - 19 avril)

**VENDREDI:** Vous serez très sensible à la littérature. Piochez au hasard des bibliothèques ou relisez vos classiques, cela vous fera du bien.

**SAMEDI:** De nos jours, on trouve des voyages pour toutes les bourses. Il suffit de bien chercher !

**DIMANCHE:** Vous prendrez des décisions importantes quant à votre carrière. Maintenant, il faut appliquer ces bonnes résolutions.

## 3 (21 mai - 21 juin)

**VENDREDI:** Votre amour peut être sincère, mais sans que vous ayez envie de vous engager pour autant. Il faut en parler.

**SAMEDI:** Le travail d'équipe ne sera pas votre fort. C'est en tête à tête avec vous-même que vous êtes plus productif.

**DIMANCHE:** Vous aurez confiance en vous et ferez ce qu'il faut pour évoluer dans votre existence.

## 5 Lion (23 juillet - 21 août)

**VENDREDI:** Reprendre une activité sportive vous fera le plus grand bien. Soyez régulier dans l'effort pour garder la ligne.

**SAMEDI:** Vous donnerez des preuves d'amour qui toucheront votre conjoint droit au cœur.

**DIMANCHE:** Se lever de bon matin, cela vous réussit. Bien sûr, c'est un peu dur parfois, mais prenez en l'habitude.

## 7 Balance (22 sept. - 22 oct.)

**VENDREDI:** Les fraternités tiendront une place importante dans la vie des Balance. On vous enverra cette belle cohésion familiale.

**SAMEDI:** Les artistes se sentiront dans l'environnement parfait pour exprimer pleinement leurs idées.

**DIMANCHE:** Vos projets d'avenir prendront forme un peu plus chaque jour.

## 9 Sagittaire (22 nov. - 22 déc.)

**VENDREDI:** Vous traverserez une période très positive de votre vie. Chaque choix, chaque décision aura un impact bénéfique sur votre humeur. Vous êtes au top.

**SAMEDI:** Votre charme et votre classe sont des atouts dans la vie. Restez souriant et les portes vous seront ouvertes.

**DIMANCHE:** Votre niveau de vie s'améliorera nettement grâce aux efforts que vous aurez fournis.

## 11 Verseau (20 janv. - 18 février)

**VENDREDI:** Vos projets sont en bonne voie pour se concrétiser rapidement. Restez concentré sur vos objectifs.

**SAMEDI:** Accordez-vous un moment de détente avec vos amis. Vous oublierez tous les soucis en un rien de temps.

**DIMANCHE:** Ceux pour qui sonne l'heure de la retraite pourront jouir du calme et de la sérénité. Un luxe que leur envieront beaucoup de gens.

## 2 Taureau (20 avril - 20 mai)

**VENDREDI:** Un mois après le début de l'année, vous vous sentez enfin prêt à appliquer vos bonnes résolutions. Vous allez faire des étincelles.

**SAMEDI:** Les Taureau sauront faire fructifier leur argent. De bons placements et de la prudence dans les dépenses seront très efficaces.

**DIMANCHE:** Laissez s'exprimer l'artiste qui est en vous. Plus il aura la parole, mieux vous vous sentirez.

## 4 Cancer (22 juin - 22 juillet)

**VENDREDI:** Vous vous investirez dans un projet personnel qui vous demandera beaucoup d'énergie. Ce rythme soutenu s'averera payant.

**SAMEDI:** Il faudra vous lever tôt si vous voulez avoir le temps de faire tout ce qui est instruit au programme aujourd'hui.

**DIMANCHE:** Votre franchise vous fera perdre des amis si vous n'y prenez garde. Apprenez à gérer la sensibilité des autres.

## 6 Vierge (22 août - 21 sept.)

**VENDREDI:** De vraies tensions sont à prévoir au sein du foyer. Boudier ou crier ne va pas arranger les choses. Dialoguez !

**SAMEDI:** La famille, ce n'est pas facile à gérer, que l'on soit parent ou enfant. Mais l'amour n'est jamais très loin.

**DIMANCHE:** Vous organiserez les jeux et loisirs en plein air pour vous et vos enfants. Faites-les plus souvent, cela vous apportera beaucoup de joie.

## 8 Scorpion (24 oct. - 22 Nov.)

**VENDREDI:** Vous êtes en lice pour obtenir une augmentation. Connaître votre propre valeur incitera vos employeurs à faire de même.

**SAMEDI:** Vous prendrez les bons réflexes pour ne pas trop dépenser tout en sachant vous faire plaisir.

**DIMANCHE:** Vous passerez un bon moment en famille. Vous renâclerez à y aller, mais, une fois sur place, tout ira bien.

## 10 Capricorne (21 déc. - 19 janv.)

**VENDREDI:** Vous devrez vous armer de courage pour surmonter les obstacles de la vie.

Rien n'est trop haut pour qui sait rebondir !

**SAMEDI:** Vous trouverez refuge dans le calme, loin de l'agitation générale.

**DIMANCHE:** Vous aurez à cœur de liquider plein de choses en cours pour vous libérer l'esprit.

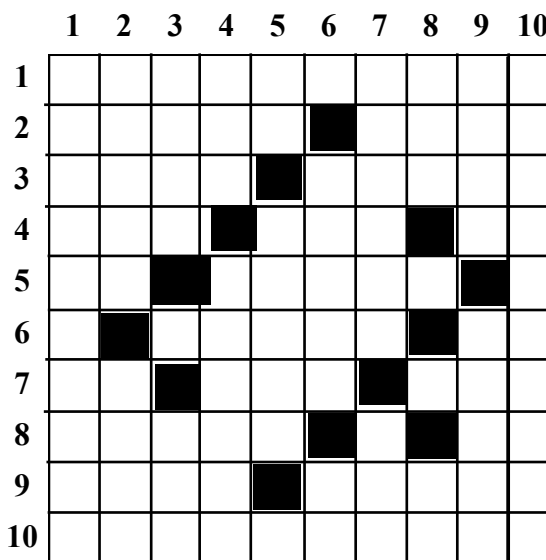
## 12 Poissons (19 Fév. - 20 mars)

**VENDREDI:** Vous pensez tourner en rond, ne pas suffisamment évoluer dans votre carrière? Il ne tient qu'à vous de casser cette routine.

**SAMEDI:** Vous donnez beaucoup de vous, au travail. Mais ne privilégiez pas votre carrière au détriment de votre vie privée.

**DIMANCHE:** Vous passerez du temps entre amis, dans une ambiance bon enfant qui vous rendra le sourire.

# MOTS CROISES



## HORIZONTALEMENT

- Qui quittent leur pays (ou leur parti) pour un autre;
- Odeurs de mer - Pandémie;
- Tirées d'affaires - Table d'église;
- Pour trois fois - Titre anglais - Négation;
- Vis - Souffles de départ;
- Blêmes - Renforçait l'affirmation;
- Adresse vague - Situé - Vocabulaire;
- Cours d'Afrique - Condition;
- Monarque déchu - Attribut du gauche;
- Divorce.

## VERTICALEMENT

- Sons de cloche;
- Habiles - Se fixe comme objectif;
- Région de Tahoua - Déficit à combler;
- Bien arrivés - Frotera;
- Nazis - Maculer;
- Organes de vol - Note du chef;
- Pratiques du plus grand intérêt - Fanfaron;
- Est couché - Condition;
- Paradis perdu - Chef-lieu de région;
- Sécrétion buccale.

## numéro précédent

P	E	R	T	U	B	E	N	T	
R	I	E	N		O	R	S		H
I	R	E		S	T	U	P	R	E
M	E	N	A	C	E		I	A	S
I		T	O	I		D	O	S	A
P	I		F	E	L	O	N		U
A	I	R		R	A	T		T	R
R	I	E	N		S		S	O	I
E		N	I	M		G	A	G	S
S	C	O	L	A	R	I	S	E	E

## Numéros utiles

- Renseignement: 12  
Sapeurs Pompiers: 18  
Réclamation: 13  
Police secours: 17  
Hôpital: 20 72 25 21  
Médecins de nuit: 20 73 47 37

## Pharmacies de garde

- Du Samedi 26 janvier au Samedi 02 Février 2008**
- Pop. Maourey
  - La Patience (Lacouroussou)
  - Point D
  - Plateau
  - Nouveau Marché
  - Complexe
  - Terminus
  - Lako
  - OUA
  - 2è Forage
  - Pop. Hôpital (sauf les dimanches)
- Du Samedi 02 février au Samedi 09 Février 2008**
- Pop. Talladjé
  - Al Baraka (3ème Latérite)
  - Kalley-Est
  - As Salam
  - Jangorzo
  - Rond Point
  - Ecole Diori
  - Kaocen
  - Ecole Canada
  - Maisons Economiques
  - Vogue
  - Pop. Hôpital (sauf les dimanches)

# Avis de décès

Le Directeur de Cabinet du Premier Ministre a le profond regret d'annoncer le décès de **Monsieur Moussa Abdoul Karim**, Manœuvre Gardien, en service au Cabinet du Premier Ministre, décès survenu dans la nuit du jeudi 31 janvier 2008 à zéro heure (0h) 30 minutes à l'hôpital National de Niamey à la suite d'une courte maladie.

Né en 1954 à Ballayara, feu Moussa Abdoul Karim fut engagé le 1er décembre 1983 au Cabinet du Premier Ministre en qualité de Manœuvre où il servit jusqu'au jeudi 31 janvier 2008, date à laquelle la mort l'a surpris.

Agent Conscientieux et dévoué, feu Moussa Abdoul Karim jouissait de l'estime de ses supérieurs hiérarchiques et de ses collègues de travail. Il laisse derrière lui une (1) veuve et six (6) enfants.

A sa famille éplorée, à ses parents, amis et connaissances, le Directeur de Cabinet, au nom de Son Excellence le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, de l'ensemble du personnel du Cabinet et en son nom propre, adresse ses condoléances les plus attristées.

La levée du corps est prévue, ce jeudi 31 janvier 2008 à 15 heures à la morgue de l'hôpital National de Niamey suivie de l'enterrement au cimetière musulman.

Que son âme repose en paix.  
**AMEN!**

# Rions-en

## L'accident

Une très grosse femme traverse la route et se fait renverser par une auto.

-Vous auriez pu me contourner vu la largeur de la chaussée!

-C'est que, répond l'automobiliste, j'avais peur de tomber en panne d'essence en vous contournant.

## Une bonne cuisine

Une dame, après avoir engagé une nouvelle bonne, lui demanda:

-Savez-vous faire la cuisine au moins?

-Oui Madame et de deux façons.

-Comment de deux façons?

-Oui Madame, tout dépend de vous. Si

vous voulez que les invités reviennent ou si vous ne voulez pas qu'ils reviennent.

## Un mari souffrant

Parole de médecin:

-Madame, votre mari a besoin de repos. J'ai porté sur l'ordonnance un tranquillisant, vous en prendrez quatre comprimés par jour.

## Le bonheur

"Si l'argent ne fait pas le bonheur, rendez-le..."

"Si l'on bâtissait la maison du bonheur, la plus grande pièce serait dans la salle d'attente..."

Remise de don à l'Office des produits vivriers du Niger (OPVN)

La RFA offre un lot de matériel d'une valeur d'environ 109 millions de francs FCFA à notre pays

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Amadou Aïssa Siddo, assurant l'intérim de son homologue du Commerce et de l'Industrie, a officiellement réceptionné, hier, au siège de l'Office des produits vivriers du Niger (OPVN), un important lot de matériel, don de la République Fédérale d'Allemagne. D'une valeur d'environ 109 millions de francs FCFA, ce don entre dans le cadre de l'appui global de la République Fédérale d'Allemagne (RFA) au dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNP-GCA), et fait suite à un autre appui dont avait bénéficié l'Office en 2006 pour une valeur de 99 millions de francs CFA. La cérémonie s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Niger, du directeur de la GTZ, du directeur général de l'OPVN et de plusieurs invités.



Lors de la réception du matériel offert par la RFA

Dans son intervention, la ministre du Tourisme et de l'Artisanat a rappelé que le don est composé de trois véhicules tout terrain, cinq ensembles micro-ordinateurs, imprimantes, onduleurs, et d'un lot de matériel de protection des stocks. Elle a aussi rappelé que pour les années 2006 et 2007, l'appui total de la RFA s'est élevé à un milliard neuf cent soixante douze millions (1.972.000.000) de francs CFA, incluant les coûts de l'assistance technique, la formation et l'achat des céréales pour la reconstitution du stock national de sécurité. "Je voudrais donc vous exprimer mes très vifs remerciements pour cet appui qui intervient à un moment où l'OPVN éprouve un grand besoin pour assumer efficacement ses missions fondamentales qui consistent à contribuer à la mise en place de stocks régulateurs des prix à la production et à la consommation", a dit Mme Amadou Aïssa Siddo.

La ministre a par ailleurs retenu que ce don intervient également à un moment du couronnement des efforts du Président de la République, Chef de l'Etat, SEM. Mamadou Tandja et du gouvernement qui ont permis un relèvement très significatif du niveau des stocks céréaliers à plus de 110.000 tonnes, dans le souci d'assurer pleinement la sécurité alimen-

taire des populations. C'est pourquoi, Mme Amadou Aïssa Siddo a indiqué que la maintenance d'un tel stock requiert, à l'évidence, d'importants moyens en vue d'assurer un entreposage adéquat des produits et leur protection efficace contre les ennemis des stocks. "Aussi, les trois véhicules seront prioritairement affectés aux équipes de terrain chargées du traitement phytosanitaire, ce qui leur permettra d'intervenir partout où le besoin se fera sentir. Quant aux autres composantes du don, elles permettront aux magasiniers d'assurer une inspection régulière et conséquente des stocks, gage d'une bonne conservation et de la qualité des céréales", a-t-elle souligné.

Outre les dons en matériel objet de la présente cérémonie, il convient aussi de rappeler que l'appui de la RFA à l'OPVN comporte un volet "appui-conseil", assuré par un expert international en management et protection des stocks et un expert national informaticien. Cet appui conseil, qui a démarré en juin 2006, a permis à l'Office de se doter d'un manuel des procédures de gestion et de conservation des stocks, d'informatiser la gestion des stocks et de renforcer les capacités du personnel à travers une série de formations dans divers domaines.

L'ambassadeur de la RFA au Niger, SEMme Heike Thiele, a souligné ce partenariat dans son intervention. "Quelle chance pour notre coopération de réactiver M. Benthe, expert dans la

matière et du pays, parce que c'était justement lui qui avait, à l'époque, travaillé avec l'OPVN. Il a retrouvé ses anciens collègues et eux l'ont retrouvé! Le travail peut commencer le premier jour sans devoir s'habituer lentement l'un à l'autre. Je suis très heureuse de pouvoir vous remettre aujourd'hui, comme résultat final de la contribution à l'OPVN, trois véhicules tout terrain, cinq ensembles micro-ordinateurs, imprimantes, onduleurs, et un lot de matériel de protection des stocks", a-t-elle dit. Elle a aussi indiqué qu'à part de la contribution financière et matérielle, quelques formations en matière des urgences alimentaires avaient été organisées, et auxquelles le DG de l'OPVN et un bon nombre de ses collègues avaient participé pour approfondir leurs connaissances. "Je suis convaincue que, par ces activités qui vont se poursuivre cette année, le fil de notre coopération est renoué, les contacts rétablis", a-t-elle conclu.

M. S. Abandé Moctar

Avis d'appel d'offres ouvert local n°01/2008/UA/NSEC/ASAPI

La Coordinatrice de l'Unité d'Appui aux IMF/Yarda, envisage d'attribuer un marché de fournitures pour un véhicule de type 4x4 à la NSEC/YARDA à Maradi, financé par le Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire par la Petite Irrigation (ASAPI) des Communautés Européennes. Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à l'adresse suivante : **Direction des Etudes et de la Programmation du Ministère du Développement Agricole auprès de Monsieur Sani Yahaya agent de liaison du programme ASAPI et sera également publié sur le site de la DCE : <http://www.delner.ec.europa.eu/index.htm>** Le lieu de dépôt des offres est l'Unité d'Appui aux IMF/Yarda à Maradi. La date limite de remise des offres est fixée au **03 mars 2008 à 10h. Le dépouillement aura lieu le même jour à 10h30mn.**



AVIS DE CONSULTATION

1. Contexte et justification

Les présents termes de référence ont été préparés en vue de définir le mandat d'un cabinet d'audit de la place spécialisé dans la micro finance qui sera retenu pour réaliser la mission d'audit financier de la mutuelle Taabi Ban sise à la rive droite (Communauté Urbaine de Niamey).

2. Objectifs de la mission

L'objectif spécifique de la mission est le suivant :  
- auditer les comptes de l'exercice 2007 de la mutuelle Taabi Ban dans un délai de trois (3) semaines en vue de donner une opinion et faire des propositions d'amélioration si nécessaire

3. Résultats attendus

- Les comptes de l'exercice 2007 de la mutuelle d'épargne et de crédit Taabi Ban ont été audités

- Des propositions concrètes visant l'amélioration de la qualité de la gestion sont faites

4. Méthodologie

L'Audit financier de la Mutuelle d'épargne et de crédit Taabi Ban sera fait selon les normes internationales et conformément aux directives en matière d'audit des Institutions de micro finance.

5. Mandat du Cabinet

Compte tenu de la situation spécifique de cette institution, les Auditeurs devront mettre l'accent sur les éléments suivants :

- revue des principes et méthodes comptables appliqués
- contrôle de l'exactitude, de l'exhaustivité et de la sincérité de toutes les transactions comptables
- vérification des comptes banque et caisse et autre patrimoine
- vérification des procédures de contrôle interne

6. Profil du Cabinet

La mission sera confiée à un cabinet ayant une connaissance approfondie en micro finance et possédant les qualités suivantes :  
- des références pertinentes dans la conduite de mission d'audit et de certification des comptes des Institutions Financières en général  
- des références pertinentes dans la conduite de missions d'audit et de certification des comptes des Institutions de Micro finance

- une bonne connaissance de l'environnement institutionnel et juridique des systèmes financiers décentralisés (SFD)

7. Dépôt de dossier :

Les cabinets intéressés par cette offre peuvent déposer leurs offres au secrétariat du bureau national de World Vision Niger, sis avenue des Djermakoyes, rue Maurice Delens, ( avec la mention " Appel d'Offre Audit Taabi Ban sur l'enveloppe ")

Date limite de dépôt de dossier de souscription : 5 Février 2008.



AVIS DE RECRUTEMENT

Le cabinet COSEF cherche pour un organisme de coopération pour son Bureau de Niamey pour une durée d'un an, un (e) Responsable du Fonds d'Etudes dont les fonctions et responsabilités sont ci-dessous mentionnées.

I. RESPONSABILITES/TACHES

- Sous la responsabilité du Représentant Résident, l'intéressé (e) sera Responsable de la gestion et de la mise en œuvre du Fonds d'Etudes. A ce titre, il (elle) devra assurer les tâches suivantes :  
-Participer à la sélection des requêtes soumises par les structures de l'Etat du Niger et la société civile en vue de l'utilisation du Fonds ;  
-Participer éventuellement à l'élaboration des Termes de Référence (TDR) relatifs aux requêtes;  
-Suivre la mise en œuvre des requêtes ;  
-Suivre l'utilisation du Fonds au niveau des prestations financées ;  
-Evaluer la pertinence des résultats et la qualité des études réalisées ;  
-Participer aux missions de suivi évaluation des projets et programmes.  
Et en relation avec le Chargé de programmes, du suivi de la mise en œuvre des projets et programmes, il (elle) sera chargé (e) de :  
-Suivre régulièrement la mise en œuvre des prestations sur le terrain ;  
-Participer à l'élaboration des plans opérationnels techniques et financiers des prestations ;  
-Participer aux missions d'évaluation

externe des projets et programmes ;  
-Participer à la bonne exécution des procédures de marchés publics.

II. PROFIL

- Le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire (BAC + 5) en sciences sociales et avoir :  
-Une expérience de cinq (5) années en conception et montage de projets et programmes de développement ;  
-Des bonnes connaissances des politiques et stratégies nationales de Développement du Niger;  
-Une bonne capacité d'analyse et d'appréciation des études de projets, programmes et des rapports thématiques ;  
-Une excellente capacité de communication, de présentation et de rédaction de rapports des études de projet, programmes et des rapports thématiques ;  
-Une bonne aptitude de travailler en équipe et sous pression ;  
-Des excellentes connaissances en logiciels courants ;  
-Une expérience en suivi évaluation des interventions dans les domaines de la santé et de l'éducation est un atout et être disponible immédiatement.

III. DEPOT ET COMPOSITION DES DOSSIERS

Les dossiers de candidatures comprenant : une demande manuscrite avec adresse et numéros de contact, une copie de Curriculum Vitae (CV) actualisée, une lettre de motivation (maximum 2 pages) et